

Jean-Claude Farcy et Alain Faure

# UNE GÉNÉRATION DE FRANÇAIS À L'ÉPREUVE DE LA MOBILITÉ.

Recherche sur la mobilité  
des individus à la fin du 19e siècle.

<p><b>Première partie :</b> <b>Les hommes et les lieux</b> (Rédaction : Alain Faure)</p>
--

**Chapitre 2 : Des Parisiens tout en contrastes**  
**Chapitre 3 : Une banlieue très composite**

<i>Chapitre 2 : Des Parisiens tout en contrastes</i> .....	<b>2</b>
<b>I Les Parisiens dans leur diversité</b> .....	<b>2</b>
1) Des lieux bien choisis ? .....	2
2) Le contraste des états .....	6
3) Les natifs et les autres.....	12
<b>II Du désavantage de naître à Paris</b> .....	<b>20</b>
1) Une affaire de classe... ..	20
2) ... ou bien de classe et de milieu ?.....	24
a) La question de la taille .....	25
b) Le corps malade .....	30
<i>Chapitre 3 : Une banlieue très composite</i> .....	<b>36</b>
<b>I Une banlieue bien peu rurale</b> .....	<b>36</b>
<b>II La question des origines en banlieue</b> .....	<b>41</b>

*La pagination originale est donnée en italiques entre crochets.*

## CHAPITRE 2 : DES PARISIENS TOUT EN CONTRASTES

Ces jeunes qui eurent vingt ans à Paris en 1880, qui étaient-ils et quelles étaient leurs origines, puisque tous étaient loin d'avoir vu le jour dans la capitale même ? Précisons bien que parmi les jeunes nés en province, nous n'incluons pas ceux qui, quoique présents cette année-là à Paris, furent recensés pour l'armée dans le canton de résidence de leurs parents restés au pays. Ceux-là, nous les retrouverons plus tard, mêlés aux autres conscrits des départements constituant notre échantillon. Les 8 311 jeunes gens ici étudiés étaient soit de "purs" Parisiens, des natifs, soit déjà des transplantés. Leur diversité socio-professionnelle et la variété de leurs origines vont nous servir de guide dans le portrait humain – "anthropologique" si l'on préfère – que les listes de tirage nous autorisent à brosser : l'instruction et le milieu familial, la taille, la santé... Portrait chiffré souvent bien incomplet et très orienté, puisqu'une seule chose intéressait au fond les autorités civiles et militaires devant qui défilaient les conscrits : cet individu, pouvait-on ou non en faire une nouvelle recrue ?

### I LES PARISIENS DANS LEUR DIVERSITÉ

#### 1) *Des lieux bien choisis ?*

Les arrondissements retenus dans cette étude répondent à notre souci de mêler quartiers centraux et faubourgs en continuité géographique, tout en s'efforçant de respecter les contrastes socio-géographiques du Paris de cette époque. D'où le choix du quart nord-est de Paris, un grand arc de cercle allant de Clignancourt à Charonne avec l'Hôtel-de-Ville pour centre, mais corrigé par l'ajout des 8e et 9e arrondissements et complété par le 13e, rive gauche – pour qu'il ne soit pas dit que cette étude laisse de côté tout ce secteur de la ville<sup>1</sup>. Le parti pris de la rive droite privilégie, il est vrai, un Paris populaire plutôt traditionnel, de formation ancienne, mais l'époque considérée au départ [101] l'imposait : au recensement général de 1881, les six arrondissements de la rive gauche ne représentaient encore que 25,9 % de la population de la capitale<sup>2</sup>. Mais l'essentiel pour nous était que, dans ce choix, la part du centre et la part de la périphérie – c'est-à-dire l'équilibre entre les dix premiers arrondissements et les dix derniers : nous allons nous expliquer sur ce découpage – soient respectées au mieux. Et tel était le cas : en 1881, le centre rassemblait encore 45,5 % de la population parisienne ; pour les arrondissements retenus par notre étude, la proportion fléchit, mais très peu – 44 % – et même, si l'on prend le nombre de jeunes hommes de 20 ans que le recensement de 1881 attribuait à nos dix arrondissements, on retrouve ce chiffre de 45 % pour la zone centrale<sup>3</sup>. Il n'empêche que, chez nos conscrits eux-mêmes, la part du centre tombait à 40 %. Il faut mettre cette légère mais réelle déperdition sur le compte des jeunes migrants isolés que nous évoquions plus haut : ils tiraient au sort au pays, mais étaient bel et bien

<sup>1</sup> Il se trouve aussi que cet arrondissement nous avait servi de test pour les premières exploitations de la source (voir Introduction générale).

<sup>2</sup> Contre 29 % au recensement de 1911 ; la croissance de la rive gauche sera spectaculaire à sa périphérie : les 13e, 14e et 15e arrondissements gagneront plus de 200 000 habitants entre 1881 et 1911...

<sup>3</sup> D'après la publication, Préfecture de la Seine, Service de la statistique municipale, *Résultats statistiques du dénombrement de 1881 pour la Ville de Paris et renseignements relatifs aux recensements antérieurs*, Paris, Imprimerie municipale, 1884, 283 p.

comptés dans le recensement ordinaire de la population. Mais pourquoi cette préférence centrale de leur part ? Expliquons-nous au préalable sur la partition de l'espace parisien.

L'annexion à Paris des communes suburbaines, en 1860, contemporaine des grandes percées opérées dans les quartiers centraux<sup>4</sup>, créa une ville non seulement considérablement élargie mais surtout fortement et durablement contrastée. La ligne des anciennes barrières – la fameuse enceinte des Fermiers généraux qui avait jusque là servi de limite à la ville – prit valeur de frontière intérieure entre l'ancien Paris, devenu centre, un centre en voie d'embourgeoisement plus ou moins rapide, et la zone annexée, constituant désormais la périphérie de la ville, une périphérie de plus en plus peuplée et vouée à l'accueil des populations les plus pauvres, au terme fort souvent d'un véritable périple intérieur<sup>5</sup>. C'est bien ce schéma qui inspire à l'époque les classements administratifs et même en général les représentations de l'espace social parisien. L'idée de la coïncidence, de la confusion entre centre et Paris riche, ou bourgeois, ou aisé – affaire de vocabulaire – et entre périphérie et Paris pauvre, ouvrier, misérable, était une idée plus que banale.

Considérons par exemple la façon dont la statistique municipale calculait et présentait le "degré d'aisance" des arrondissements à l'occasion des recensements de 1886 et de 1891<sup>6</sup>. Ces données sont un peu tardives pour notre propos, mais, parmi celles publiées, nous n'en connaissons point de plus anciennes qui soient aussi élaborées. [102]

**Tableau 1. "Degré d'aisance" des quartiers de Paris en 1886**

Quartiers	Situés dans les 10 arrondissements	
	centraux nb.	"excentriques" nb.
<b>Très pauvres</b>	-	20
<b>Pauvres</b>	3	11
<b>Aisés</b>	12	3
<b>Très aisés</b>	7	1
<b>Riches</b>	8	3
<b>Exceptionnellement riches</b>	10	2
	40	40

Voici comment se présente le "tableau des quartiers" établi en fonction du nombre de domestiques femmes pour 1000 ménages de deux personnes au moins d'après les données de 1886

Ce tableau, affirme en son commentaire le chef du service, Jacques Bertillon, "confirme la distinction [...] établie entre le centre et les faubourgs, les quartiers du centre étant tous

riches ou aisés, exceptés trois", résultat d'autant plus remarquable, insistait-il, que ces chiffres étaient calculés par quartiers, et non par arrondissements, afin d'éviter de gommer par trop les disparités locales. En 1891, au niveau des arrondissements cette

<sup>4</sup> Sur ce point, voir parmi les études récentes, Jean des Cars et Pierre Pinon, *Paris-Haussmann : "le pari d'Haussmann"*, Paris, Éditions du pavillon de l' Arsenal et Picard, 1991, 365 p., ainsi que les travaux de Florence Bourillon, "'L'haussmannisation', une solution à la crise urbaine du milieu du XIXe siècle ? ", in *Historiens et Géographes*, n° 338, déc. 1992, p. 113-149 ; "Changer la ville. La question urbaine au milieu du 19e siècle", in *Vingtième siècle*, oct.-déc. 1999, p. 11-23.

<sup>5</sup> C'était là aussi le résultat de la poursuite, sous la république, de la politique édilitaire conduite par le préfet Haussmann sous le régime précédent.

<sup>6</sup> D'après les *Résultats statistiques du dénombrement de 1886 pour la Ville de Paris et le département de la Seine et renseignements relatifs aux dénombrements antérieurs*, Paris, G. Masson, 1887, p. LVII-LVIII, et les *Résultats statistiques du dénombrement de 1891 pour la Ville de Paris et le département de la Seine et renseignements relatifs aux dénombrements antérieurs*, Paris, G. Masson, 1894, p. C et suiv.

fois, mais en multipliant les indices d'aisance – les domestiques toujours, mais encore les mariages avec ou sans contrat, la part des ouvriers au sein des actifs, la proportion d'habitants vivant dans des logements surpeuplés<sup>7</sup> et la proportion des indigents dans la population totale –, les calculs du service aboutirent à la hiérarchie suivante :

Très pauvres : 13e, 15e, 18e, 19e, 20e  
 Pauvres : 11e, 12e, 14e  
 Aisés : 3e, 4e, 5e, 10e, 17e  
 Très aisés : 2e, 6e  
 Riches : 1er, 7e, 9e, 16e  
 Exceptionnellement riches : 8e

Le détail des chiffres était assorti du commentaire suivant :

"On peut résumer les enseignements de ce tableau en distinguant à Paris les dix premiers arrondissement (du centre) qui sont généralement riches, et les dix derniers arrondissements (excentriques) qui sont généralement pauvres.

[...] Parmi les arrondissement excentriques, il faut mettre à part le 16e (Passy), qui présente des chiffres plutôt supérieurs à la moyenne des 10 arrondissements du centre, et le 17e dont une partie est luxueuse, une autre bourgeoise, et une autre encore habitée par les ouvriers. Tous les autres faubourgs de Paris sont pauvres." [103]

On pourrait adresser bien des critiques à cette façon de voir. Le découpage de Paris en deux groupes égaux d'arrondissements – le centre allant du 1er au 10e, la périphérie rassemblant tout le reste – n'est pas la fidèle traduction de l'annexion de 1860, puisque cela revenait à classer dans la périphérie des territoires autrefois inclus dans Paris. Le hiatus porte essentiellement sur le 11e arrondissement – inclus dans notre échantillon –, à savoir tout le nord du faubourg Saint-Antoine et le quartier Popincourt, parties en effet du 8e arrondissement ancien<sup>8</sup>. Néanmoins, que ce soit effet de la topographie – le 8e formait l'extrême avancée de Paris vers l'est avant 1860 –, prise en compte des caractéristiques de l'arrondissement, un des plus industriels de Paris en même temps qu'un des plus ouvriers, sans oublier l'éventuel attrait des chiffres ronds – 10 "contre" 10 –, le 11e se retrouvait le plus souvent annexé à la périphérie alors que l'histoire le désignait comme un arrondissement central<sup>9</sup>. D'autre part, l'incontestable maintien d'une forte population ouvrière dans le centre et surtout la progressive ascension de l'ouest périphérique bourgeois, voire cosu, rive droite, atténuent singulièrement la pertinence de cette division de la ville en deux cercles concentriques. Cet "ouest profond" mit néanmoins un certain temps à s'imposer : en 1860, il était encore dans les limbes et son poids, vingt ans plus tard, restait encore modeste. Les données du recensement de 1881 (tableau 2) mettent en valeur le maintien du leadership du centre

<sup>7</sup> . Était réputé surpeuplé tout logement dont l'occupation excédait deux personnes par pièce.

<sup>8</sup> Ainsi un spécialiste de l'espace parisien comme Bernard Rouleau, attaché à établir une correspondance rigoureuse entre l'avant et l'après 1860, compte, côté "centre", soit 50 soit 48 quartiers, et, côté "couronne", soit 30 soit 32 quartiers, selon la façon de traiter le cas des portions de l'ancien Paris inclus dans les nouveaux arrondissements. Voir B. Rouleau, *Villages et faubourgs de l'ancien Paris.*, 1985, p. 44 et suiv.

<sup>9</sup> . Notons par exemple les hésitations du géographe Paul Meuriot. Dans sa thèse, en 1897, il était très net : "Nous groupons dans la région du centre les dix premiers arrondissements et les dix autres constituent la périphérie" (*Des agglomérations urbaines dans l'Europe contemporaine...*, 1897, p. 260), **mais** dans des travaux postérieurs, il rapatriait le 11e dans le centre (par exemple, **dans son article** "Les migrations internes dans quelques grandes villes", *Journal de la Société de statistique de Paris*, 1909, p. 397)...

dans la résidence bourgeoise à Paris, et en tout premier lieu des 8e et 9e arrondissements – le faubourg Saint-Honoré, le Roule, l'Europe, la Chaussée d'Antin.

**Tableau 2. Répartition de la résidence bourgeoise en 1881**

Part de l'arrondissement	8e %	9e %	16e %	17e %
<b>dans la population totale</b>	4	5,5	2,7	6,4
<b>chez les actifs masculins</b>	2,8	5,1	2,1	5,9
<b>chez les "patrons" masculins</b>	5,6	8,2	2,7	5,5

[104]

La population aisée de Paris<sup>10</sup> restait encore très fidèle à ses quartiers traditionnels, on le voit. C'est pourquoi nous avons choisi les 8e et 9e arrondissements plutôt que leurs prolongements périphériques pour corriger la part trop belle faite aux arrondissements de résidence plus partagée ou carrément populaire. Certes, l'exclusion du 17e arrondissement, déjà bien développé, nous expose au risque d'une certaine sous-représentation des catégories supérieures de la population parisienne parmi nos conscrits

**Tableau 3. Catégories socio-professionnelles parmi les hommes actifs ou dotés d'un revenu en 1881**

Catégories	Tout Paris %	Les 10 arr. choisis %
"Patrons"	26,1	24,5
Employés	22,4	21,6
Ouvriers	45,5	48,6
Domestiques	6	5,3
Total	100	100

En 1881 toujours, la part des ouvriers dans la population masculine disposant d'un salaire ou d'un revenu quelconque apparaît en effet plus importante dans les arrondissements de notre échantillon – près de 49 % – que dans l'ensemble de Paris :

L'écart n'est pas si grand qu'on ne puisse l'oublier... Le 17e n'était-il pas d'ailleurs un arrondissement socialement contrasté, presque coupé en deux entre une partie opulente (la plaine Monceau et les

Ternes) et une partie très modeste – les Batignolles –, ou même pauvre, les Épinettes<sup>11</sup> ? Insistons plutôt, à la manière de la statistique municipale, sur le fait qu'à cette date, le centre se composait, côté hommes actifs toujours, de 29,7 % d'ouvriers, contre 59,2 % pour les arrondissements de la périphérie...

Tout découpage de l'espace a ses tares, mais, pour le Paris qui nous occupe ici, nous faisons nôtre cette coupure entre centre et périphérie, parce qu'elle représente la "lecture" non seulement la plus commode de l'espace parisien mais celle surtout qui rend le mieux compte de tant de réalités sociales, économiques, commerciales, etc..., de cette période qui va de l'annexion au début du 20e siècle : le découpage pouvait varier, mais le schéma global restait le même<sup>12</sup>. Une nette frontière sociale passait là, bien plus

<sup>10</sup> C'est ainsi qu'il faut comprendre cet ensemble formé par les "patrons" dans le tableau ci-contre, où les recensements de l'époque rangeaient non seulement les patrons proprement dits, mais les titulaires des professions libérales – au sens large du 19e siècle – mais aussi les propriétaires et rentiers, gens réputés "vivre exclusivement de leurs revenus".

<sup>11</sup> Sur le 17e arrondissement, voir A. Lemoine et R. Trouilleux dir., *Des Ternes aux Batignolles. Promenades historiques dans le XVIIe arrondissement*, Mairie du XVIIe et Musée Carnavalet, 1986, 175 p.

<sup>12</sup> Nous songeons à des questions aussi diverses que la politique d'équipement ou de grands travaux suivie par la ville, la question des marchés alimentaires, sans oublier le monde des représentations sociales.

qu'entre l'est et l'ouest de la ville. Par suite, elle a aussi pour nous une valeur opératoire, elle donne un sens, un contenu social à un ensemble d'adresses ou à une série de déplacements. C'est bien la raison pour laquelle nous accordons une si grande place à ces deux zones dans la typologie des déménagements. Ainsi, la résidence préférentiellement centrale des jeunes provinciaux présents en 1880 à Paris sans leurs parents dénotent déjà à nos yeux une origine plutôt favorisée, point toujours pauvre, loin de là, de ces migrants installés depuis peu à la ville. Nous pourrions apprécier plus loin<sup>13</sup> la justesse de cet indice spatial. [105]

## 2) *Le contraste des états*

L'examen des métiers déclarés par les jeunes conscrits parisiens en 1880 conduit à la répartition suivante (tableau 4) à l'intérieur des branches d'activité, du moins pour ceux où le classement est certain<sup>14</sup> :

**Tableau 4. Répartition des conscrits de Paris selon la branche d'activité**

Branches	Nombre	%
Industrie	4716	59,6
Commerce	1765	22,3
Professions libérales	522	6,6
Transports	343	4,3
Armée	308	3,9
Administration	114	1,4
Agriculture	93	1,2
Domesticité	26	0,3
Marine	20	0,3
Total	7907	100

Un net primat de l'industrie, donc, mais qui ne doit pas faire oublier le commerce, le commerce alimentaire tout particulièrement, mais aussi la banque et les assurances, classées par nous dans cette branche<sup>15</sup>. La présence d'assez nombreux militaires – la branche "armée" – tient à la source, bien sûr : il s'agit d'engagés, et qui d'ailleurs

proviennent pour l'essentiel, à 44,6 %, des 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup>, nos arrondissements bourgeois. Quant aux "professions libérales" ici présentes, ce sont, en majorité, des étudiants, issus là encore en priorité des arrondissements huppés<sup>16</sup>.

En dépit de ces singularités, la répartition des activités chez les conscrits n'apparaît pas très différente de celle observable dans l'ensemble de la population active masculine de la capitale en 1881<sup>17</sup>, sauf sur un point.

Une fois les ajustements nécessaires effectués<sup>18</sup>, on en vient à penser que les distorsions entre les deux répartitions proviennent pour une bonne part de l'absence ou de la quasi absence des domestiques parmi les conscrits<sup>19</sup>. [106]

<sup>13</sup> Voir dans le chapitre "Partir... où ?" de la 2<sup>e</sup> partie, le passage intitulé : "Que font à Paris les émigrés de 20 ans ?", [p. 240 et suiv.]

<sup>14</sup> Sur 7 907 conscrits seulement, 404 n'ayant pu être classés dans une branche précise.

<sup>15</sup> Voir l'Annexe statistique n° 4 donnant la répartition des conscrits parisiens par branches et activités.

<sup>16</sup> Les conscrits relevant de l'activité "enseignement" – au nombre de 363, dont pas moins de 315 étudiants ou élèves – venaient 43 fois sur 100 des 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ; voir encore l'Annexe statistique n° 4.

<sup>17</sup> *Résultats statistiques du dénombrement de 1881 pour la Ville de Paris et le département de la Seine...*, Paris, G. Masson, 1884, Tableau F, "Population par groupes professionnels" – Précisons qu'il s'agit bien ici des actifs *stricto sensu*, les propriétaires et rentiers n'entrant pas en ligne de compte.

<sup>18</sup> Nous avons additionné, côté conscrits, les transports avec l'industrie, ce que faisaient d'ailleurs volontiers les recensements de l'époque. Côté recensement, nous avons fait, branche par branche, la somme des patrons, des ouvriers et des employés ; de plus, "professions libérales" a ici le sens qu'on a vu

**Tableau 5. Répartition comparée des activités chez les conscrits et les actifs en 1881**

Branches	Classe 1880	Recensement de 1881
	%	%
Agriculture	1,2	0,4
Industrie	64	56,2
Commerce et banques	22,3	28,6
Professions libérales	12,2	10,2
Domesticité	0,3	4,6
Total	100	100

La domesticité avait beau être à Paris une activité massivement féminine<sup>20</sup> les hommes y étaient en général suffisamment nombreux pour approcher la proportion de 5 % des actifs de ce sexe. Leur insignifiance parmi les conscrits parisiens signifierait que les domestiques se recrutaient quasi

exclusivement parmi les migrants, et encore les migrants venus après 20 ans. Sinon, on retrouve bien la part massive de l'industrie, la grosse importance du secteur commercial, et, en troisième ligne, les activités dites "intellectuelles", l'agriculture n'étant qu'une activité marginale ou résiduelle.

Si donc l'industrie faisait vivre le plus grand nombre de nos jeunes, cela ne tenait ni aux lieux ni à la population choisis, mais bien à l'époque : Paris est et reste en cette fin de siècle une très grande ville industrielle, en dépit de son déclin annoncé, tant chez les contemporains que chez les historiens<sup>21</sup>... L'annexion de 1860, avec ses fameuses charges d'octroi imposées aux entreprises de la périphérie<sup>22</sup>, n'a pas eu les effets qu'on lui prête : le nombre d'emplois industriels aurait augmenté, entre 1860 et 1872, de plus 100 000, si l'on adopte les chiffres de la Chambre de commerce de Paris<sup>23</sup>. Les conscrits de la classe 1880 nés à Paris ont bel et bien grandi dans une ville où l'industrie elle-même était en croissance. Et cette croissance, du moins mesurée globalement, a continué, si l'on en croit la série de recensements inaugurée en 1896<sup>24</sup>. Ce n'est pas le lieu ici de traiter tous ces points, mais tenons pour assuré que ces jeunes eurent vingt ans, et plus tard évoluèrent dans un espace urbain encore éminemment industriel. [107]

---

dans l'introduction (fonction publique, armée professionnelle et ensemble des professions relevant de la loi et des sciences).

<sup>19</sup> Au nombre d'à peine 26 en tout pour nos 10 arrondissements (voir Figure XXX).

<sup>20</sup> La domesticité représentait, d'après le même comptage, 17,4 % des femmes actives : près de trois domestiques sur quatre étaient des femmes, un peu moins, il est vrai, dans les arrondissements riches comme le 8<sup>e</sup>.

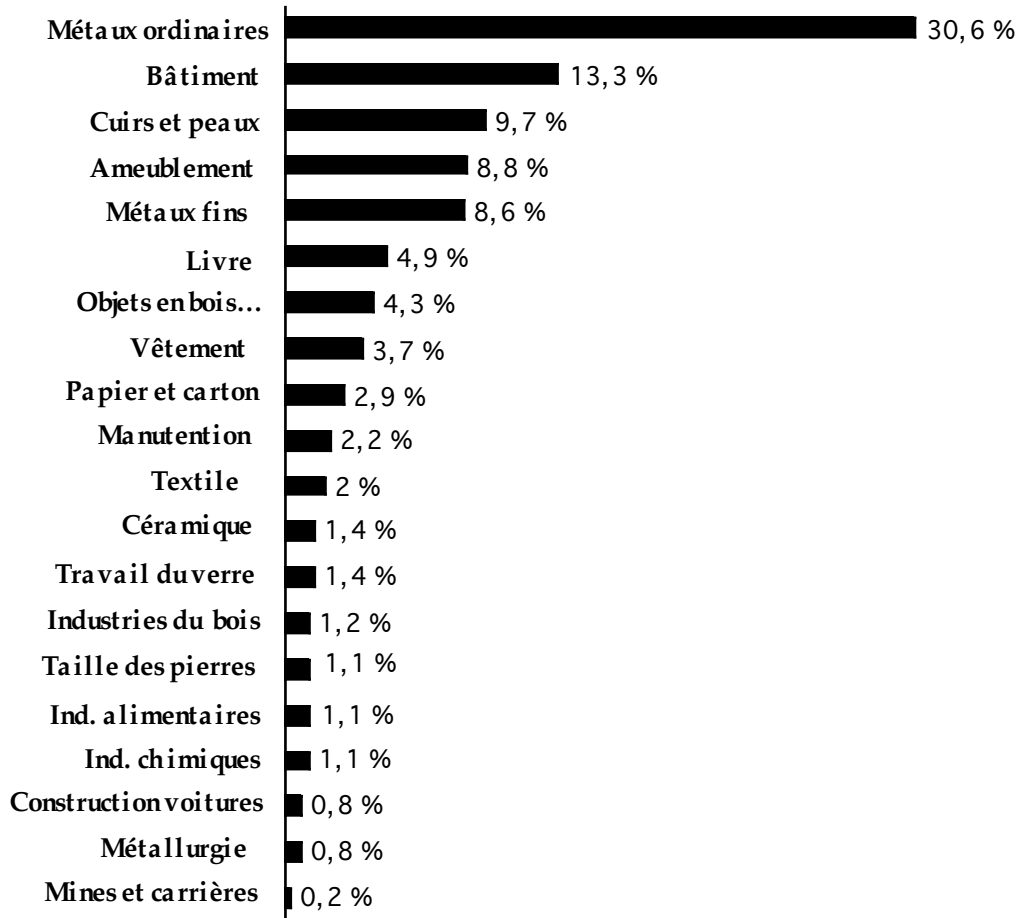
<sup>21</sup> Pour la principale étude publiée à ce jour sur la présence de l'industrie à Paris, il ne fait pas de doute que la capitale se désindustrialise après 1871-1872, notamment par le départ des grandes entreprises ; voir : Centre de documentation d'histoire des techniques, *Analyse historique de l'évolution des transports en commun dans la région parisienne de 1855 à 1939*. Paris, 1977, t. 2, p. 372-376. Beaucoup de sources disent le contraire, à commencer par les recensements où les données sur les établissements industriels sont de qualité, voir *infra*.

<sup>22</sup> Voir le débat exposé par Jeanne Gaillard, *Paris, la ville, op. cit.*, p. 47-60.

<sup>23</sup> Soit en 1860, 461. 839 emplois et, douze ans plus tard, 562.650. Ce dernier chiffre inclut le personnel des entreprises publiques mis à part dans l'enquête de 1872. Sources : Chambre de commerce de Paris, *Statistique de l'industrie à Paris résultant de l'enquête faite par la Chambre de commerce pour l'année 1860*, 1864, tableaux généraux ; id., *Enquête sur les conditions de travail en France pendant l'année 1872*. Département de la Seine, 1875, tableau n° 1, p. 61 et *passim*.

<sup>24</sup> Voir A. Faure, "Autorités publiques et implantation industrielle en agglomération parisienne (1860-1914)", Danièle Voldman éd., *Région parisienne. Approches d'une notion (1860-1980)*, Cahiers de l'I.H.T.P., n° 12, octobre 1989, p. 93 et suiv.

La variété des métiers épousés par les conscrits apparaît très grande, reflet de la diversité industrielle parisienne<sup>25</sup>. Qu'ils soient ouvriers, employés, ou déjà à leur compte, les 4 296 jeunes travaillant dans l'industrie se distribuaient ainsi entre les secteurs d'emploi :



**Figure 1. Répartition des conscrits parisiens dans les secteurs industriels**

Pour comparer cette distribution à celle de l'ensemble des hommes occupés alors dans l'industrie à Paris, nous nous sommes reportés au recensement de 1891, dix ans plus tard<sup>26</sup>. En raison du flou entourant certains métiers déclarés sur les registres – nous avons toujours tranché en faveur [108] du plus probable<sup>27</sup> –, une comparaison détaillée serait sans doute trompeuse, mais un fait apparaît certain : c'est le bâtiment qui, en 1891, venait en tête des actifs de l'industrie, – 22,9 % –, loin devant la métallurgie et la mécanique : 14,5 %, alors que chez les conscrits, l'ordre était inverse et même le fossé

<sup>25</sup>. Ont été éliminés des calculs 420 conscrits non classables dans une activité précise. Pour les chiffres absolus, voir l'annexe 27 qui donne la répartition des conscrits parisiens dans les activités industrielles.

<sup>26</sup> Celui de 1881 n'était pas assez détaillé pour permettre cette comparaison.

<sup>27</sup> Par exemple "compositeur" compris comme compositeur dans la typographie (donc industrie du livre), ou "fleuriste" sans autre précision, comme ouvrier travaillant dans la fleur artificielle (donc secteur du vêtement) ; un "ouvrier batteur" ne peut être qu'un "batteur d'or", c'est-à-dire fabricant les feuilles d'or pour la dorure (métaux fins), etc...

plus grand entre les deux secteurs. Cela tient sans doute au choix du 11e arrondissement, haut lieu de la mécanique parisienne<sup>28</sup>, mais l'essentiel reste une question d'âge, ou plus précisément d'origine. A 20 ans – et moins –, les Parisiens, de naissance ou non, préféraient, eux ou leur famille, s'engouffrer dans les métiers du métal, qui réclamaient beaucoup d'apprentis et de jeunes ouvriers, alors que le bâtiment, n'importe comment plus friand d'adultes en pleine force que de débutants, était l'apanage des migrants arrivés après cet âge. Il s'esquisse là une différenciation professionnelle que nous retrouverons.

Mais l'industrie était fort loin d'occuper la majorité des conscrits dans nos arrondissements : au 79,6 % du 20e ou au 71,9 % du 11e, répondent, à l'autre bout, les 26,6 % du 9e ou les 20,4 % du 8e – un sur cinq contre près de quatre sur cinq ! Voilà qui laisse présager de forts contrastes sociaux entre ces jeunes. Examinons maintenant (tableau 6) la position sociale des conscrits en fonction de leur arrondissement de recrutement<sup>29</sup> :

**Tableau 6. Position sociale des conscrits de Paris dans chacun des 10 arrondissements.**

Position sociale	3e arr. %	4e arr. %	8e arr. %	9e arr. %	10e arr. %	11e arr. %	13e arr. %	18e arr. %	19e arr. %	20e arr. %	Tous %
<b>Ouvriers</b>	51,6	48,3	23	25,4	43,7	70,6	63,3	56,7	67,1	78,4	<b>56,4</b>
<b>Employés</b>	32,7	29,1	29,5	37,6	33,7	17,9	14,8	23,4	17,2	10,9	<b>23,5</b>
<b>Étudiants</b>	3,7	5,5	18,6	10,9	5,3	2,5	1,7	1,9	1	0,6	<b>4,1</b>
<b>Militaires</b>	0,7	0,4	13	14,4	3,9	0,3	6,5	5	1,8		<b>3,8</b>
<b>Indéterminés</b>	2	4,6	2,8	0,8	3,5	1,8	7,1	4,3	6,4	4,2	<b>3,7</b>
<b>Artistes</b>	3,5	2,8	1,6	3,3	3,8	2,9	1,4	3,2	2,3	3,1	<b>2,9</b>
<b>Patrons</b>	3,5	4,5	3,7	3	3,4	2,1	2,3	2,4	2,8	1	<b>2,7</b>
<b>Sans</b>	0,7	2,1	0,9	2,5	0,9	0,6	1,1	0,9	0,5	0,3	<b>1</b>
<b>Exploitants</b>	0,3	0,7	1,6	0,3	0,9	0,6	0,8	0,9	0,4	0,8	<b>0,7</b>
<b>Enseignants</b>	0,8	0,3	1,2	0,7	0,2	0,2	0,8	0,5		0,4	<b>0,4</b>
<b>Domestiques</b>		0,6	3,3	0,3	0,1	0,1		0,1	0,3		<b>0,3</b>
<b>Cadres</b>	0,2	0,3	0,2	0,3	0,2	0,1		0,2	0,1	0,2	<b>0,2</b>
<b>Marins</b>	0,2	0,6	0,5	0,3	0,2	0,1	0,3	0,4			<b>0,2</b>
<b>Clergé</b>					0,1						<b>0</b>
	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	<b>100</b>

Le grand nombre des catégories, fruit d'un classement raisonné et scrupuleux, nous a conduit à des effectifs souvent infimes, d'où, comme annoncé<sup>30</sup>, un regroupement, qui a consisté d'abord à ranger les domestiques – si peu nombreux, n'y revenons pas – avec les employés, à maintenir tels quels les ouvriers, les employés et les

<sup>28</sup> Le 11e représentait en effet 27,7 % des conscrits de notre échantillon travaillant dans les métaux, pour 21,9 % seulement des conscrits travaillant dans l'industrie en général. En 1910 encore, le 11e venait encore largement en tête des arrondissements parisiens par le nombre d'entreprises relevant du secteur des métaux et le nombre d'ouvriers y travaillant, soit 812 entreprises et 15 912 ouvriers, pour un effectif global de respectivement 3 384 et 64 696 (Archives nationales, F<sup>22</sup> 574, Enquête de l'inspection du travail).

<sup>29</sup> La position de 102 conscrits restant inconnue, le tableau qui suit porte sur 8 209 individus.

<sup>30</sup> Voir Introduction générale.

indéterminés<sup>31</sup>, et enfin à créer une catégorie nouvelle dite "Catégories supérieures" rassemblant le reste des conscrits, à savoir : les cadres, le clergé, les étudiants et les enseignants, les patrons et les exploitants, les artistes, les militaires et, pour finir, les oisifs s'étant déclarés sans profession. Il n'y a là rien d'abusif : les ressortissants de toutes ces catégories qu'on vient d'énumérer, à l'exception des étudiants, n'étaient-ils pas classés parmi les patrons par les recensements de l'époque<sup>32</sup> ? [109] Certes, cela ne valait que pour les "titulaires" de l'activité – une profession libérale toujours – et non pour leurs salariés, mais nous avons suivi le même principe : les 16 clercs de notaire présents dans notre échantillon sont bien comptés comme employés. Quant aux engagés et aux étudiants, leur arrondissement d'origine justifie amplement le parti uniforme pris à leur propos. Leur statut à 20 ans dessine un destin.

Ajoutons que la distinction employés-ouvriers nous semble des plus sûres : beaucoup de jeunes en effet se déclaraient "employé" tout court – 569 au total – ou encore "employé de commerce" – 694 mentions –, signe de leur sentiment d'appartenance à un monde spécifique, alors qu'il était rare qu'on se dise "ouvrier" tout court<sup>33</sup> : 86 cas ; certes, "journalier" était plus fréquent – 284 cas –, mais était-ce vraiment en rapport avec le nombre réel de jeunes sans qualification ? Chez le jeune ouvrier, c'est la profession qui servait d'abord à se présenter.

Voici (tableau 7) les chiffres et les proportions obtenus après regroupement :

**Tableau 7. Positions sociales regroupées des conscrits de Paris dans chacun des 10 arrondissements**

	3e arr. %	4e arr. %	8e arr. %	9e arr. %	10e arr. %	11e arr. %	13e arr. %	18e arr. %	19e arr. %	20e arr. %	Tous %
<b>Catégories sup.</b>	13,7	17,3	41,4	36,2	19	9,5	14,8	15,4	9	6,5	<b>16,1</b>
<b>Employés</b>	32,7	29,7	32,8	37,6	33,8	18	14,8	23,5	17,5	10,9	<b>23,8</b>
<b>Ouvriers</b>	51,6	48,3	23	25,4	43,7	70,6	63,3	56,7	67,1	78,4	<b>56,4</b>
<b>Indéterminés</b>	2	4,6	2,8	0,8	3,5	1,8	7,1	4,3	6,4	4,2	<b>3,7</b>

[110]

Entre arrondissements, les contrastes sociaux étaient donc on ne peut plus nets : près de 80 % d'ouvriers dans le 20e, pas même le quart dans le 8e.

A défaut d'une carte – nous n'avons pas tout Paris – voici (figure 2, page suivante) une représentation graphique de ces données :

<sup>31</sup> Cette catégorie de jeunes où il est impossible de faire le partage entre ouvriers et patrons représente 305 de nos conscrits, essentiellement des cordonniers (147), des bouchers (36), des boulangers (28) et des charcutiers (21).

<sup>32</sup> Sur ces problèmes, ou des problèmes très proches, voir Christian Topalov, "L'individu comme convention. Le cas des statistiques professionnelles au 19e siècle en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis", *Genèses*, juin 1998, p. 48-75 ; "Une révolution dans les représentations du travail. L'émergence de la catégorie statistique de "population active" au 19e siècle en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis", *Revue française de sociologie*, 1999, p. 445-473.

<sup>33</sup> J.-L. Pinol faisait exactement la même remarque à propos des professions déclarées par les Lyonnais sur les listes électorales (*Les mobilités de la grande ville*, op. cit., p. 365-366, 372).

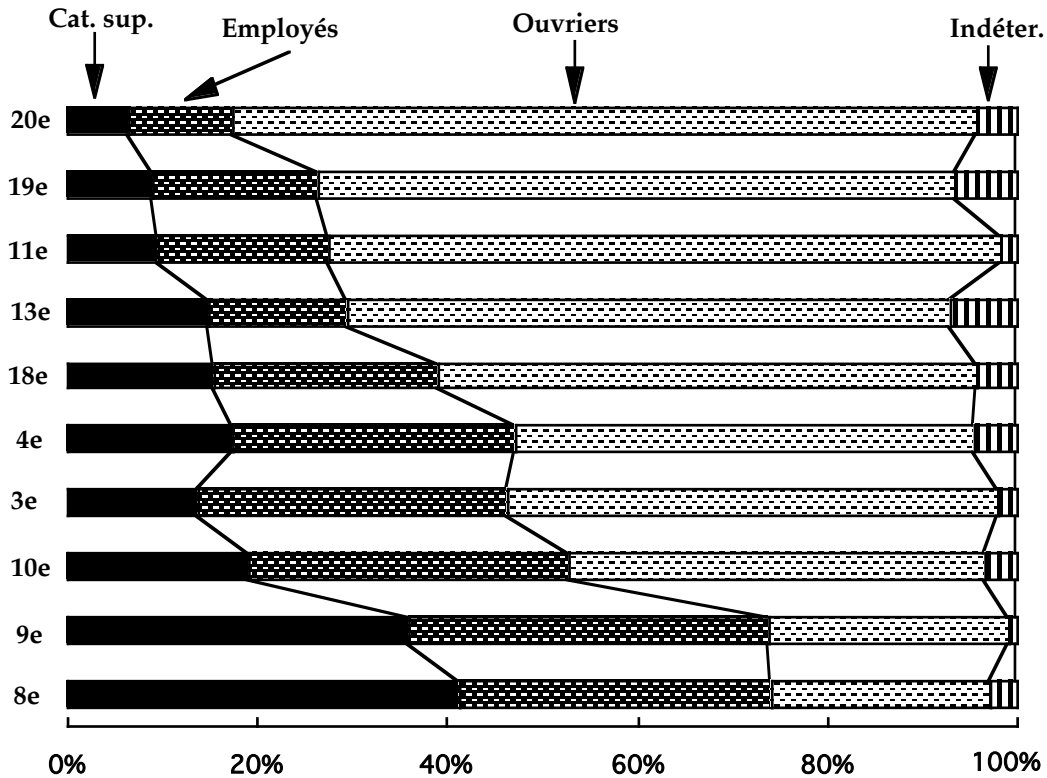


Figure 2. Positions sociales des conscrits par arrondissement

Les registres, rappelons-le, nous laissent dans l'ignorance du métier ou des métiers ultérieurs des recrues. Néanmoins, nous avons pensé possible de considérer comme stable la position sociale acquise à 20 ans, dans le souci bien évidemment de donner un contenu socio-professionnel aux mobilités consignées dans les registres. Faire cela, c'est nier, ou plutôt minimiser, l'ascension sociale qu'une fraction sans doute importante de ces jeunes allaient connaître, notamment par la mise à leur compte comme commerçant, artisan ou patron d'industrie.

Un rapprochement avec la répartition sociale de l'ensemble des actifs masculins en 1881 dans nos dix arrondissements le prouve : [111]

Tableau 8. Comparaison des positions sociales

Position sociale	Classe 1880 %	Hommes actifs 1881 %
Cat. sup. / "patrons"	16,7	25,9
Employés	24,7	22,8
Ouvriers	58,6	51,3
	100	100

En dépit du caractère très incertain de ces données<sup>34</sup>, leur comparaison confirme l'idée très logique qu'une population urbaine au début de sa vie active compte globalement moins de patrons ou de professeurs qu'une population où tous les âges sont mêlés ; le phénomène se confirme dans tous les arrondissements. Mais l'écart est-il si grand ? Remarquons aussi que la proportion d'employés apparaît stable : s'il est probable,

<sup>34</sup> En effet nous avons, pour les conscrits, mis de côté la catégorie des indéterminés et, pour le recensement de 1881, écarté les domestiques des actifs ; les "patrons", en 1881, incluent les propriétaires et rentiers.

par exemple, que quelques-uns des 22 garçons épiciers de notre échantillon parisien auront ouvert boutique, combien des 16 clercs de notaire seront devenus notaires ? A condition de manier toujours des effectifs conséquents et de n'accorder d'intérêt dans les comportements ou les phénomènes étudiés qu'à des écarts très marqués dans la position à 20 ans – "irratrapables" en quelque sorte par la mobilité sociale – l'extension donnée à cette variable nous semble autorisée. Au lecteur ensuite d'apprécier.

### 3) *Les natifs et les autres*

Qui dit conscrit parisien ne dit pas né à Paris. C'est le domicile des parents qui décidait du lieu de conscription des fils, répétons-le. La présence parmi ces tout jeunes adultes de non Parisiens de naissance témoigne donc de la venue préalable des parents, quelque part avant 1880, et de leur installation à Paris, avec bagages et enfant(s). Or, cette immigration familiale est importante : sur 8 277 conscrits dont nous connaissons le lieu de naissance, 5 234 "seulement" avaient vu le jour à Paris et 2 910 en province, sans compter les naissances à l'étranger ou aux colonies, au nombre de 133<sup>35</sup>. Plus du tiers de la classe – 36,8 % – était donc née ailleurs que dans la capitale. Une proportion de population native égale à près des deux tiers est cependant très supérieure aux chiffres habituellement cités ou avancés sur ce point, oscillant entre 33 et 40 %<sup>36</sup>. C'est que nous avons à faire ici à une population jeune et que les chiffres habituellement cités portent sur l'ensemble de la population. Bien des auteurs se sont laissés prendre à ce piège des âges, oubliant ou ne voyant pas que population native et population migrante ont une répartition des âges très différente... Mais nous retrouverons bientôt cette question difficile.

Voyons d'abord de plus près les origines de l'intéressante minorité des allogènes. L'essentiel tient pour nous dans le fait qu'il s'agissait, en majorité, d'urbains de naissance, et cela quel que soit l'arrondissement considéré :

**Tableau 9. Part des ruraux et des urbains chez les conscrits parisiens nés en France hors de Paris**

Degré de population des communes de naissance	3 e arr. %	4e arr. %	8e arr. %	9e arr. %	10e arr. %	11e arr. %	13e arr. %	18e arr. %	19e arr. %	20e arr. %	Total %
Moins de 2 000 h.	42,6	39,5	44,7	35	40,5	45,4	42,4	40,5	48,1	48	42,9
Plus de 2 000 h.	57,4	60,5	55,3	65	59,5	54,6	57,6	59,5	51,9	52	57,1

[112]

Bien sûr, il y avait d'authentiques ruraux – 36 % étaient nés dans des communes de moins de 1 000 habitants<sup>37</sup> –, mais aussi des urbains incontestables : pour trois sur dix la commune de naissance dépassait les 10 000 habitants. Ces Parisiens nés en province étaient les plus urbains de l'ensemble de tous les provinciaux de notre enquête : ils représentaient 42,3 % des conscrits nés dans des villes de 30 à 50 000 habitants, ou

<sup>35</sup> Voir les chiffres détaillés dans l'Annexe statistique n°6 – L'importance de cette immigration familiale au sein du processus migratoire d'ensemble sera analysée plus loin, dans le passage intitulé : "Une question difficile : les migrations familiales."

<sup>36</sup> Voir, par exemple, L. Chevalier, *La formation...*, 1950, p. 45-47 et annexes, ou encore les chiffres récapitulatifs dans Guy Pourcher, *Le peuplement de Paris...*, 1964, p. 20-21.

<sup>37</sup> Voir l'Annexe statistique n° 7.

encore 63,3 % de ceux nés dans des villes de plus de 50 000... Mieux – signe supplémentaire de la forte urbanité de ces migrants familiaux –, ils avaient vu le jour (tableau 10) plus souvent dans des villes chefs-lieux que les conscrits provinciaux dans leur ensemble :

**Tableau 10. Naissance dans une ville chef-lieu  
parmi les conscrits parisiens nés en province et parmi les provinciaux en général**

	Nés dans un chef-lieu de			Autres communes
	canton %	arrondissement %	département %	
<b>Parisiens de la classe 1880 nés en province</b>	14,7	13,6	20	51,7
<b>Ensemble des provinciaux de la classe 1880</b>	13,9	5	3,2	78

Certaines origines particulières pourraient-elles expliquer que les ruraux soient minoritaires parmi ces immigrés précoces, venus en famille ? La banlieue parisienne par exemple ? Il est vrai que 7,3 % de ces Parisiens nés ailleurs en étaient issus ; pour le 13<sup>e</sup> arrondissement, la proportion grimpeait même à 13,6 % en raison d'un nombre important de jeunes nés à Gentilly, une commune limitrophe. Et ces banlieusards de naissance étaient bien pour la plus grande part d'entre eux des urbains – à près de 80 %. Il n'empêche que si on retirait les banlieusards des calculs, les originaires des villes resteraient quand même majoritaires parmi les Parisiens non autochtones : 55,4 %. Faut-il évoquer l'important contingent des Alsaciens-Lorrains ? Ils étaient 433 sur nos listes parisiennes<sup>38</sup>, soit 15,9 % des provinciaux de naissance ; dans le 19<sup>e</sup> arrondissement, bien connu pour accueillir, et ce depuis fort longtemps<sup>39</sup>, les originaires de ces provinces, on arrivait presque à 21 %... Les urbains de naissance l'emportaient nettement parmi eux : les Strasbourgeois [113] étaient 43, les Mulhousiens 30, Metz comptait 10 ressortissants, etc<sup>40</sup>. Mais au nom de quoi exclure ces jeunes, issus de familles ayant choisi de partir à la suite du traité de Francfort<sup>41</sup> ? Ce courant est ancien, redisons-le : même s'il n'y avait pas eu Sedan et la suite, beaucoup ne seraient-ils venus à Paris, un jour ou l'autre ? Sans eux d'ailleurs, les urbains resteraient encore majoritaires au sein des conscrits parisiens nés hors les murs : 55,3 %...

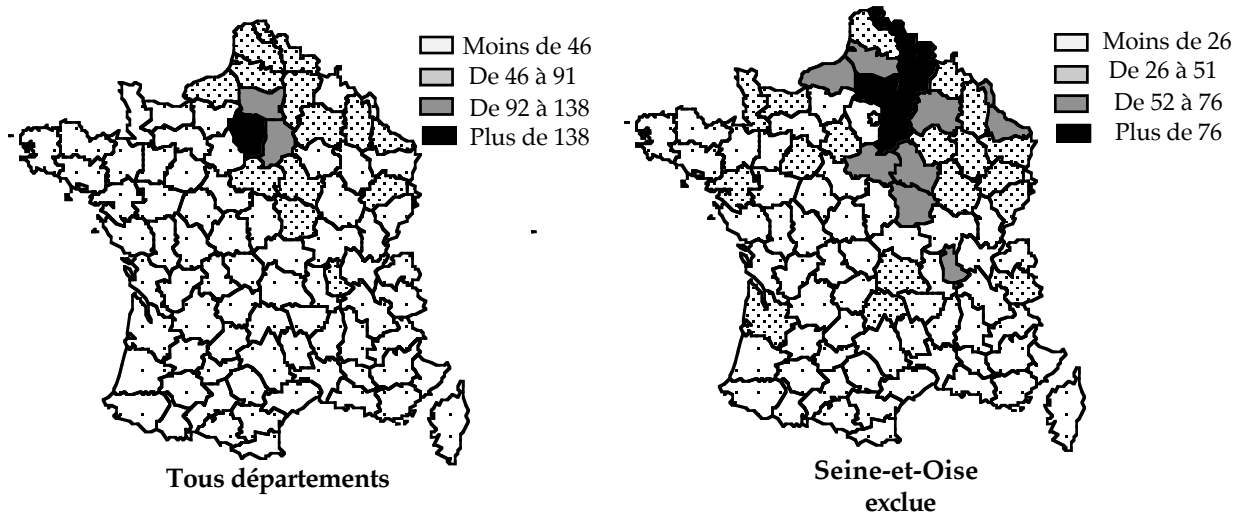
<sup>38</sup> 133 jeunes nés en Moselle, 99 dans le Haut-Rhin et 133 dans le Bas-Rhin

<sup>39</sup> A en croire tout au moins certains témoignages, comme celui de l'abbé Mulois en 1857 : "Les familles allemandes et alsaciennes [...] composent en grande partie la population de la Villette" (Mulois, *La charité et la misère à Paris*, Paris, 1857, t. 3, p. 156). Même affirmation par Charles Virmaître dans *Les curiosités de Paris*, Paris, P. Lebrige-Duquesne, 1868, p. 345.

<sup>40</sup> Ce qui en réalité n'a rien de surprenant : les 50 000 optants qui partirent d'Alsace et de Lorraine provenaient pour les trois-quarts de villes de 5 000 habitants et plus, selon André Walh, *L'option et l'émigration des Alsaciens-Lorrains (1871-1872)*. Paris, Ophrys, 1974, p. 177.

<sup>41</sup> Il convient cependant de noter que pour 102 de ces jeunes – 23,6 % –, les parents étaient bel et bien domiciliés en Alsace-Lorraine. Situation étonnante : leur présence sur les listes de tirage atteste de leur qualité de Français ; or, si leurs parents étaient restés en Alsace ou en Lorraine après 1871, ils seraient sujets Allemands, à moins d'avoir demandé à recouvrer leur nationalité de naissance, ce qui était facilement accordé, mais à la condition d'être en règle avec les autorités allemandes sur le plan des obligations militaires...(voir G. Flach, "De la situation juridique des mineurs Alsaciens-Lorrains qui désirent recouvrer la nationalité française", *Journal du droit international privé*, 1879, p. 153-164). Il ne peut s'agir ici que de fils de parents ayant opté pour la France et venus installer à Paris en 1871, mais retournés là-bas au cours des années 1870.

Quant aux autres lieux de naissance – soit 2 477 cas –, en voici (figure 3) une cartographie, avec une version intégrale, incluant le département le plus représenté – la Seine-et-Oise – et une version sans, qui met mieux en valeur les courants dominants :



**Figure 3. Cartes du département de naissance des conscrits parisiens nés hors Paris et hors Alsace-Lorraine**

C'était là, à peu près, le "bassin" démographique traditionnel de la capitale<sup>42</sup> : la région parisienne elle-même, le Nord et l'Est, c'est-à-dire une France non pas exclusivement urbaine évidemment, mais urbanisée. On peut remarquer, sur la carte de droite, que cette aire était prolongée vers le centre [114] par la Nièvre, département rural, mais aussi par le Rhône, ou plus précisément par Lyon qui représentait 48 des 55 naissances rhodaniennes... De même, la présence assez inhabituelle sur de telles cartes de la Gironde s'explique par les naissances à Bordeaux même – 22 Girondins sur 27 ; phénomène en tout point identique pour la Loire-Atlantique où 25 des 33 originaires avaient vu le jour à Nantes.

Mais nous ne faisons ici que vérifier la place des grandes villes, soulignée à l'instant, chez les jeunes Parisiens venus d'ailleurs. Voyons maintenant comment les catégories de natifs – les autochtones, les provinciaux d'origine rurale et ceux d'origine urbaine – se trouvaient distribués dans l'échantillon. Par arrondissement d'abord (tableau 11) :

**Tableau 11. Proportion des Parisiens et des provinciaux de naissance chez les conscrits parisiens nés en France**

Lieu de naissance	3e arr. %	4e arr. %	8e arr. %	9e arr. %	10e arr. %	11e arr. %	13e arr. %	18e arr. %	19e arr. %	20e arr. %	Total %
Paris	68	64,3	58,6	63,4	62,3	64,5	62,8	63,3	60,9	71,9	<b>64,3</b>
Reste de la France	32	35,7	41,4	36,6	37,7	35,5	37,2	36,7	39,1	28,1	<b>35,7</b>

La souche parisienne, locale, avait tendance à augmenter avec le caractère populaire de l'arrondissement : l'opposition entre le 20e et le 8e est forte, spectaculaire

<sup>42</sup> Voir la carte des contingents provinciaux figurant dans l'introduction.

même ; ailleurs, il est vrai, la liaison apparaît moins nette. Mieux vaut s'appuyer sur les positions sociales définies à l'instant. Voici les résultats du croisement (tableau 12) :

**Tableau 12. Appartenance sociale des conscrits parisiens en fonction du milieu de naissance**

Position sociale	Naissance			
	campagne %	ville %	Paris %	Total %
<b>Catégories supérieures</b>	13	18,7	15,5	<b>15,8</b>
<b>Employés</b>	25,6	26	22,5	<b>23,7</b>
<b>Ouvriers</b>	56,2	50	59,1	<b>56,8</b>
<b>Indéterminés</b>	5,2	5,4	2,9	<b>3,8</b>
<b>Total</b>	100	100	100	<b>100</b>

Les originaires de Paris se retrouvent donc être plus fréquemment ouvriers que tous ceux venus de province, même les ruraux d'origine... Les plus parisiens des Parisiens étaient bien les ouvriers : sur 100 conscrits ressortant de cette catégorie sociale, 67 étaient nés sur place, contre 63,3 % parmi ceux relevant des catégories supérieures et 61,2 % des employés... Ces résultats peuvent étonner si on a dans la tête l'image d'une population urbaine où la bourgeoisie serait forcément plus enracinée que le peuple. N'attribue-t-on pas spontanément à la première une stabilité familiale entraînant, à âge égal – ce qui est le cas ici –, une proportion toujours supérieure de natifs [115] de Paris en son sein ? Nos chiffres disent plutôt le contraire. Ici, c'est l'immigration familiale qui est d'abord en cause : elle représente un courant migratoire socialement très composite, plus composite peut-être que les courants portant à Paris les migrants plus âgés. Les étudiants, par exemple, au nombre de 185 dans notre échantillon, n'étaient qu'à 59,5 % des Parisiens de naissance<sup>43</sup>. Soudjian, l'auteur de l'étude sur les conscrits parisiens des classes 1868 et 1869, concluait à une "immigration populaire" en constatant qu'au sein des conscrits nés en province, la proportion de ceux qui appartenaient aux "groupes supérieurs" n'était que de 14,4 %, un chiffre d'ailleurs proche du nôtre<sup>44</sup>. Mais il n'avait pas pris soin de faire le même calcul sur la population native, comme s'il allait de soi que la proportion de bourgeois y était supérieure...

Une autre raison à cette situation peut provenir du fait qu'au cours de leur vie les gens du peuple, migrants ou natifs, restaient plus fidèles que d'autres à la capitale, s'en évadaient moins, leurs enfants voyant alors le jour à Paris plus souvent que ceux de parents moins stables en la ville. Mais cela, nous pourrions précisément le vérifier en analysant la mobilité et les itinéraires de nos recrues, passés 20 ans.

Nous ne sommes pas en tout cas les premiers à souligner qu'en ville, au 19<sup>e</sup> siècle les ouvriers comptaient parmi les citadins où la souche locale était la plus importante... Antoine Prost l'a établi pour les ouvriers d'Orléans, moins Orléanais d'origine, certes, que les maraîchers ou encore les employés, mais néanmoins plus Orléanais que les commerçants ou les bourgeois<sup>45</sup>. Pour Bordeaux, l'existence d'un certain "prolétariat

<sup>43</sup>. Voir l'Annexe statistique n° 8 pour plus de détail. On pourra voir sur ce tableau que les 222 patrons de nos arrondissements étaient à 72 % nés à Paris, ce qui cadre mal avec ce qui vient d'être dit, mais ne l'infirmes pas puisque les patrons sont bien inclus dans les catégories supérieures du tableau ci-dessus. La cause en est peut-être dans le parti que nous avons pris de considérer comme patron tout conscrit se qualifiant comme "fabricant..." ou "marchand..."

<sup>44</sup> G. Soudjian, *La population parisienne à la fin du Second Empire...*, op. cit., p. 94.

<sup>45</sup> Antoine Prost, "Mariage, jeunesse et société à Orléans en 1911", in *Annales ESC*, juil.-août 1981, p. 677.

urbain autochtone et solidement implanté” a été soulignée par Pierre Guillaume<sup>46</sup>. On pourrait évoquer aussi le cas limite des ouvriers en étoffe de soie, à Nîmes, les "taffetassiers", encore nombreux sous la monarchie de Juillet, et dont "l'écrasante majorité", nous dit-on "est née dans la ville"<sup>47</sup>. Pour les auteurs de ces études, l'importance de la classe ouvrière native s'explique d'abord par le poids des vieux métiers : ce sont bien "les travailleurs les plus traditionnels" qui ne bougeaient pas de Bordeaux et y faisaient souche ; à Orléans, il faudrait plutôt parler d'un "peuple urbain laborieux" [116] que d'un vrai prolétariat : les cheminots, eux, étaient surtout des immigrants. A Paris, on a mis en avant "la prééminence des métiers traditionnels" dans le milieu bevillois pour expliquer le nombre déjà très frappant de Parisiens de naissance parmi les conscrits du 20e arrondissement à la fin du Second Empire<sup>48</sup>.

Les métiers déclarés par les jeunes de la classe 1880 attestent en effet une liaison entre la naissance à Paris et des activités que l'on peut qualifier de "traditionnelles", notion évidemment un peu vague, mais qui évoque à la fois l'idée de l'ancienneté du métier à Paris et celle de la qualification du travail lui-même. En isolant les ouvriers, on constate au niveau des activités industrielles que l'ameublement, par exemple, comptait 72,1 % de Parisiens de naissance, ou les métaux fins 68,4 %, alors que la proportion n'était que de 61,1 % dans le vêtement ou de 56 % dans les transports<sup>49</sup>. Voici pour quelques métiers bien représentés le détail des lieux de naissance :

**Tableau 13. Milieu de naissance des conscrits parisiens dans six métiers exercés à 20 ans.**

Naissance	Ébénistes 115 cas	Bijoutiers et ciseleurs 257 cas	Mécaniciens 175 cas	Journaliers 207 cas	Cordonniers 104 cas
	%	%	%	%	%
Paris	71,3	70,8	65,1	63,3	51,9
Ville	11,3	14,4	18,3	18,8	29,8
Campagne	16,5	13,6	16	16,4	17,3
Étranger et divers	0,9	1,2	0,6	1,4	1
	100	100	100	100	100

L'auteur mesure l'enracinement par les lieux de naissance au moment du mariage.

<sup>46</sup> P. Guillaume, *La population de Bordeaux au XIXe siècle*, Paris, A. Colin, 1972, p. 90-91 – Étudiant la population bordelaise en 1906 à partir des listes nominatives, Georges Dupeux faisait le même constat : "Il apparaît ainsi, très nettement, que c'est, proportionnellement, la ville elle-même qui fournit au secteur secondaire des contingents plus importants que l'immigration" (G. Dupeux, "Immigration urbaine et secteurs économiques. L'exemple de Bordeaux au début du XXe siècle", *Annales du Midi*, avril-juin 1973, p. 219).

<sup>47</sup> Armand Cosson, "Industrie de la soie et population ouvrière à Nîmes de 1815 à 1848", in *Économie et société en Languedoc-Roussillon de 1789 à nos jours*, Centre d'histoire contemporaine du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, Montpellier, 1978, p. 208.

<sup>48</sup> Jacques Rougerie, "Belleville", *Les élections de 1869*, Bibliothèque de la Révolution de 1848, t. 21, 1960, p. 28-29 – Les proportions de provinciaux de naissance données par cet auteur sont en effet très supérieures aux nôtres (de 35,5 % pour 1870 à 40,3 % pour 1865, alors que nous obtenons moins de 30 % de provinciaux pour 1880 dans le 20e arrondissement). Nous pensons que c'est là plus une question de source – une probable non prise en compte des remplaçants, ces jeunes que les conscrits aisés pouvaient alors envoyer à leur place à l'armée – que de changement migratoire.

<sup>49</sup> Voir le détail dans l'annexe 31 bis.

Il y avait donc des métiers plus "ouverts" que d'autres aux provinciaux, d'autres "réservés" aux Parisiens de naissance. Soudjian, pour sa part, trouvait des différences de même nature dans le recrutement professionnel : 64,7 % de Parisiens de souche dans le livre ou 59,8 dans les métiers d'art en général, contre 39,4 % dans le vêtement ou encore 36,3 % chez les journaliers<sup>50</sup>. La qualification serait-elle donc la clef de ces différenciations ? Le "dédain" que nous constatons plus haut, de la part de ces jeunes en général, vis-à-vis de la condition domestique ou des métiers du bâtiment irait bien dans ce sens. Sans doute, mais n'est-il pas troublant que nous aboutissions à un résultat très différent en ce qui concerne les journaliers ? Notons encore que le taux record de Parisiens de naissance chez les ouvriers était atteint non dans l'industrie, mais dans un petit secteur voisin, celui de la manutention : les 95 intéressés – dont 80 emballeurs – étaient pour plus des trois quarts [117] nés à Paris<sup>51</sup>... Le milieu local fournissait aussi la main d'œuvre juvénile nécessaire pour la masse des tâches dites subalternes. Quant à la sur-représentation des natifs dans certains métiers qualifiés, elle peut s'expliquer par l'ancienneté de ces métiers, à l'origine d'une certaine reproduction familiale, le fils reprenant le métier du père, bien que rien ne dise – soulignons-le au passage – qu'au-delà de 20 ans, avec la venue massive des migrants isolés, cette prééminence des Parisiens nés subsiste bien longtemps dans les métiers en question : étaient-ils assez nombreux pour continuer à "tenir" tel ou tel métier ? Quoiqu'il en soit, le maintien des spécialités industrielles de Paris était bien une des raisons de la "parisieneté" record des ouvriers dans l'ensemble des actifs les plus jeunes. L'emploi épaulait la démographie.

Il est un résultat peut-être plus attendu : les ouvriers restaient, parmi les conscrits allochènes, ceux où l'origine rurale était la plus prononcée, ainsi que le démontre ce tableau, limité aux naissances en province :

**Tableau 14. Ruraux et urbains  
chez les conscrits parisiens d'origine provinciale  
en fonction de la catégorie sociale**

	Naissance en province	
	campagne %	ville %
<b>Catégories supérieures</b>	34,3	65,7
<b>Employés</b>	42,4	57,6
<b>Ouvriers</b>	45,7	54,3
<b>Indéterminés</b>	42,1	57,9
<b>Total</b>	42,8	57,2

Cependant, les ouvriers avaient beau être, par la naissance, les plus ruraux des provinciaux d'origine – et la différence apparaît très nette sur ce point avec les catégories supérieures, où le conscrit d'origine urbaine triomphe –, la souche rurale ne devenait pas pour autant majoritaire chez ces enfants

de migrants<sup>52</sup>.

L'immigration familiale conduisait donc à Paris une jeunesse dotée d'un profil social plus diversifié, moins prolétaire que les autochtones. L'appartenance sociale ne doit jamais être perdue de vue si l'on entend approfondir la comparaison entre natifs et non natifs. Or, l'intérêt d'une telle comparaison est très grand. En effet, ne peut-on penser qu'une partie importante de ces jeunes migrants étaient en réalité des Parisiens

<sup>50</sup> G. Soudjian, *La population parisienne à la fin du Second Empire...*, op. cit., p. 95-96.

<sup>51</sup> Voir encore l'annexe 31 bis.

<sup>52</sup> On aura noté, au niveau des métiers, que la souche rurale était celle qui variait le moins. Si on prend les activités – voir l'Annexe statistique n°10 –, on peut constater que dans les métaux fins la proportion de ruraux s'élevait à 12,6 % ; dans le bâtiment, c'était plus sans doute, mais point beaucoup plus : 18% de ruraux ...

de fraîche date, venus avec leurs parents directement pour travailler à Paris ou finir de se former professionnellement ? Certes, nous ne disposons d'aucune statistique sur les temps de présence ou bien les dates d'arrivée à Paris, que ce soit pour les conscrits avant 20 ans ou pour tout autre échantillon de population ; néanmoins, il existe des données qui croisent lieu et année de naissance, nous permettant d'apprécier quel âge pouvaient à peu près avoir les enfants venus à Paris avec leurs parents. La statistique la plus fiable que nous connaissions est malheureusement tardive pour le propos, et encore est-elle bien grossière. [118] Le recensement de 1901<sup>53</sup> donne par tranches d'âge, le nombre des originaires et des non originaires du département de la Seine au sein de la population de nationalité française habitant Paris. Voici pour les hommes, aux âges qui nous intéressent, la proportion des natifs du département :

**Tableau 15. Proportion des originaires de la Seine en 1901 à Paris dans les classes d'âge de 0 à 24 ans**

Âges	%
0-4 ans	90,1
5-9 ans	82,7
10-14 ans	74,6
15-19 ans	56,8
20-24 ans	35,5

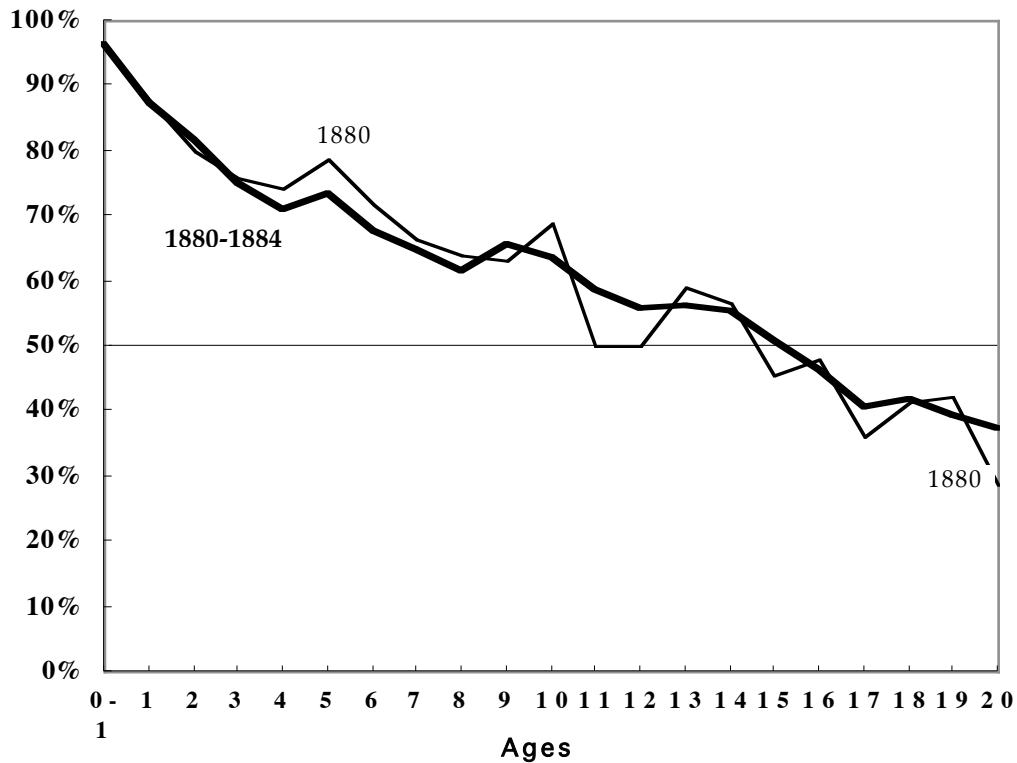
Les migrants ne commençaient réellement à peser en nombre sur la population qu'à 10 ans et plus, c'est-à-dire aux confins de l'enfance et du travail, dont le début était à l'époque la treizième année, moins encore dans la décennie 1870, moment où nos conscrits commencèrent, pour la plupart sans doute, à travailler<sup>54</sup>. En tout cas, passés 15 ans, le migrant était déjà presque majoritaire, et que

dire dès la vingtième année atteinte ! Comme ce point est d'importance, évoquons une autre source, qui confirme le phénomène. Elle se rapporte bien cette fois aux années 1880, mais elle est entachée d'un certain biais puisqu'il s'agit de la statistique des décès à Paris. Pour certaines années, nous possédons, âge par âge cette fois, la proportion des défunts qui étaient nés dans et hors Paris, qu'ils soient Français ou non<sup>55</sup>. La courbe de la page suivante (figure 4) illustre la baisse progressive des autochtones dans la population masculine entre 0 et 20 ans :

<sup>53</sup> . Voir SGF, *Résultats statistiques du recensement de 1901*, t. 1, p. 312-313.

<sup>54</sup> La loi du 2 novembre 1892 sur la durée du travail – qui interdit l'emploi des enfants "avant l'âge de 13 ans révolus" – se contenta de reprendre l'âge prescrit en 1882 pour la fin de l'instruction primaire obligatoire, les "13 ans révolus".

<sup>55</sup> *Annuaire statistique de la ville de Paris* pour les années 1880 à 1884.



**Figure 4. Proportion des Parisiens de naissance par les décès masculins à chaque âge à Paris entre 1880 et 1884 en moyenne, et plus spécialement en 1880.**

L'existence d'une mortalité différentielle fausse probablement ces chiffres, mais la courbe traduit bien la très progressive arrivée des jeunes nés hors Paris, jusqu'à ce qu'enfin, vers la seizième année, ils dépassent en nombre les natifs. Ne voit-on pas qu'en 1880, une année de très forte immigration, l'érosion des Parisiens nés est plus rapide, certes, mais seulement à partir de l'âge de 10 ans ? S'il nous fallait donner un âge caractéristique de l'arrivée d'un enfant à Paris avec sa famille, ce serait celui-là... A Paris, le tout jeune enfant ou l'enfant en bas-âge né ailleurs se rencontrait bien sûr, mais ce n'était point la règle.

Avançons enfin une preuve, plus directe, de l'arrivée plutôt tardive des couples à Paris, avec des enfants déjà bien poussés, mais une preuve éloignée dans le temps, puisqu'il s'agit des listes nominatives de l'entre-deux-guerres. Pour les besoins d'une recherche sur les garnis, nous avons constitué un échantillon de population, mêlant hôtels et maisons "ordinaires" situés dans divers quartiers de Paris<sup>56</sup>. Prenons ici l'année 1931, où notre échantillon est le plus fourni : 9 040 personnes habitant dans 241 maisons et formant 4 158 ménages. Allons au plus simple, et prenons les couples où le mari [119] et la femme étaient tous deux nés en province et ayant au moins un enfant, soit 803 couples, et autant d'enfants – quand il y en avait plusieurs, nous avons pris le premier cité. On voit bien (tableau 16) que lorsque l'enfant était tout jeune – moins de 5 ans –, il

<sup>56</sup> Voir le rapport de recherche détaillant ce travail : Alain Faure, Claire Lévy-Vroelant et Sian Paycha, *Garnis et meublés à Paris et dans sa région (1850-1996). Grandeur et décadence d'un hébergement ambigu, Plan Construction et Architecture, juin 1999, 309 p.*

était très rarement né en province, alors qu'à 15 ans et plus, c'était le cas de presque un enfant sur deux<sup>57</sup> :

**Tableau 16. Lieu de naissance des enfants en fonction de la classe d'âge chez les parents migrants (échantillon 1931)**

Classes d'âge	Naissance		
	Paris	Seine	province
0 à 4 ans	71,4	15,3	13,3
5 à 9 ans	57,8	14,1	28,1
10 à 14 ans	54	7,3	38,7
15 à 20 ans	42,3	11,7	46
21 ans et plus	52,5	4	43,4
Ensemble	57,1	11,3	31,6

jeunes exactement du même âge, qui, eux, avaient grandi à Paris – l'hypothèse est là moins risquée... Dès lors, nous tenons l'occasion de mesurer, à partir de ces deux échantillons d'une même génération, l'influence comparée de l'origine, parisienne ou non parisienne, sur ces esprits, mais surtout sur ces corps de 20 ans, puisque c'est cela qui surtout importait aux militaires. Et c'est cette idée qui va nous servir de guide pour ce qui va suivre.

## II DU DÉSAVANTAGE DE NAÎTRE À PARIS

### 1) Une affaire de classe...

Voyons d'abord l'esprit, lointainement mesuré par le degré d'instruction. Lointainement, et imparfaitement puisque, dans les listes, la façon de noter les conscrits variait d'un arrondissement à l'autre : ceux de niveau primaire étaient considérés soit simplement comme "sachant lire et écrire" – degré 2 –, soit comme "ayant une instruction primaire plus développée", le degré 3. Il faut donc se contenter – mais est-ce un mal, étant donné l'arbitraire en soi de ces degrés ?<sup>58</sup> – de distinguer les illettrés des primaires et des diplômés<sup>59</sup>. Voici le tableau des proportions (tableau 17) :

<sup>57</sup> Le tableau porte sur 770 enfants, élimination ayant été faite des quelques cas d'âge ou de lieu de naissance inconnus – Précisons que l'observation attentive du document prouve que fort souvent la naissance dans le département de la Seine signifie en fait naissance à Paris.

<sup>58</sup> Et qui, précisément, appréciait ? Le dire du conscrit était-il vérifié ? Selon J. Ozouf et F. Furet, il faut attendre 1908 pour qu'une dictée soit instituée, et 1924 pour un examen en bonne et due forme (*Lire et écrire*, t. 2, 1977, p. 18-19).

<sup>59</sup> Les illettrés correspondent au degré 0 des militaires, les primaires à la somme des degrés 1, 2 et 3, les diplômés aux degrés 4 et 5. Précisons enfin que la donnée fait défaut pour 260 conscrits, soit 3,1 % des Parisiens.

Ces enfants déjà grands nés en province, mais qui auront vingt ans dans la capitale, sont à nos yeux l'équivalent des conscrits parisiens d'origine allogène de la classe 1880. Ces conscrits-là avaient, en général, grandi dans un milieu provincial que ce soit à la ville ou à la campagne. Et ils passaient le conseil de révision en compagnie de

Tableau 17. Degré d'instruction des conscrits parisiens selon les arrondissements

	3e arr. %	4e arr. %	8e arr. %	9e arr. %	10e arr. %	11e arr. %	13e arr. %	18e arr. %	19e arr. %	20e arr. %	Total %
<b>Illettrés</b>	2,9	2,2	0,7	0,5	1,2	7,1	16,1	9,5	7,8	12,5	<b>6,7</b>
<b>Primaires</b>	92,8	92,1	83,5	86,8	93,5	91,3	81,6	89,9	89,2	86,8	<b>89,3</b>
<b>Diplômés</b>	4,2	5,7	15,8	12,6	5,3	1,5	2,3	0,6	3	0,7	<b>4</b>

[121]

Un taux d'illettrisme global de 6,7 % peut apparaître faible à l'époque, surtout pour une ville aussi peuplée : dans le reste de notre échantillon il s'élevait quand même à 14,7 %. Et encore ce taux est-il plus fort – de deux points – que les chiffres calculés et publiés par les autorités pour l'ensemble des conscrits parisiens : 4,7 % si l'on en croit l'annuaire statistique de la ville<sup>60</sup> ; 4,9 % d'après le ministère de la Guerre, pour tout le département de la Seine, il est vrai<sup>61</sup>. La différence s'explique-t-elle par notre choix d'arrondissements, ou bien est-ce le fruit d'une certaine fantaisie dans les chiffres figurant à l'époque sur les tableaux récapitulatifs ? Soudjian faisait la même remarque au sujet des conscrits de la fin de l'Empire : 7,3 % d'illettrés sur les listes contre, officiellement, 5,8 %<sup>62</sup>... Il rejetait d'ailleurs en doute tous ces chiffres, officiels ou officieux, pour lui trop optimistes, et reposant n'importe comment sur la seule déclaration des intéressés. Quoiqu'il en soit, on ne peut qu'être frappé par les fortes disparités locales, plus précisément par le retard des arrondissements périphériques sur les arrondissements plus fortunés : la première ligne du tableau précédent est, sur ce point, on ne plus claire<sup>63</sup>.

D'où bien sûr de fortes disparités sociales (tableau 18, page suivante). Un taux de presque 10 % d'individus ne sachant ni lire ni écrire chez les jeunes ouvriers, très démonstratif en lui-même, pouvait être nettement dépassé dans certains métiers, le roulage, par exemple, avec 26 charretiers illettrés, le quart des jeunes ayant déclaré cette activité. Le plus frappant était sans doute le contraste entre le bâtiment avec ses 14,6 % d'illettrés, et le travail des métaux qui en comptait à peine 7 %<sup>64</sup>.

Tableau 18. Degré d'instruction des conscrits parisiens selon la catégorie sociale

	Cat. sup. %	Employés %	Ouvriers %	Indéter. %
<b>Illettrés</b>	3,2	1,5	9,5	9,8
<b>Primaires</b>	76,6	95,7	90,3	89,5
<b>Diplômés</b>	20,2	2,8	0,2	0,7
	100	100	100	100

Il y avait donc un lien entre instruction générale et qualification professionnelle, sans que l'on sache très bien si ses bénéficiaires le devaient aux exigences du métier ou à la chance d'avoir suivi plus assidûment ou plus

<sup>60</sup> D'après la rubrique "recrutement" de l'*Annuaire statistique de la ville de Paris*, pour 1880, p. 610-611. Le chiffre de la classe 1881, publié aussi dans l'*Annuaire*, est identique : 4,7 %.

<sup>61</sup> Ministère de la Guerre, *Compte rendu sur le recrutement de l'armée pendant l'année 1881*, op.cit. Le taux national était de 14,3 % pour la classe 1880.

<sup>62</sup> Soudjian, *La population parisienne à la fin du Second Empire...*, op. cit., p. 115-116.

<sup>63</sup> Voir l'Annexe statistique n°9 1 où sont rapprochés les taux fournis par l'*Annuaire* et ceux calculés par nous : la hiérarchie entre arrondissements est bien la même.

<sup>64</sup> Pour respectivement 12,8 % et 31,4 % des effectifs ouvriers d'ensemble.

longtemps une école primaire. C'est qu'à la fin des années 1860, à Paris, 29 % des enfants d'âge scolaire ne fréquentaient nulle école<sup>65</sup>. On imagine la proportion dans les nouveaux faubourgs, [122] où la mise au travail précoce des enfants devait être la règle, à l'origine de ces taux, peut-être minimisés, d'illettrisme. La chambre de commerce de Paris en 1860 avait compté de 10 à 11 % d'illettrés chez les garçons de moins de seize travaillant dans l'industrie<sup>66</sup>. La génération suivante, celle précisément que nous observons, restait finalement logée à la même enseigne.

Reste cependant une influence possible de l'origine puisque les enfants des familles attirées à Paris avaient peut-être moins fréquenté l'école dans le pays dont ils venaient que les natifs de Paris. Tel ne semble pas être le cas :

**Tableau 19. Degré d'instruction des conscrits parisiens selon la naissance**

	Campagne %	Ville %	Paris %	Étranger et colonies %	Total %
Illettrés	6	5,9	7	1,9	6,6
Primaires	91	88,9	89,2	87,6	89,4
Diplômés	3	5,2	3,8	10,5	4
	100	100	100	100	100

Hormis le cas des naissances les plus lointaines – mais elle étaient très peu nombreuses – le taux d'illettrisme ne variait pas ou guère avec le milieu d'origine.

Cela restait vrai au niveau socio-professionnel puisque les ouvriers nés à Paris n'étaient pas mieux ou plus mal lotis que ceux ayant vu le jour en province : la proportion d'illettrés était en effet presque la même, 9,7 % contre 8,9 %<sup>67</sup>. Tout au plus pourrait-on s'étonner qu'à une époque où l'immigration est réputée amener en ville des ruraux très faiblement instruits<sup>68</sup>, le taux d'illettrés chez les allogènes venus de la campagne ne fût pas plus fort. On pourrait y voir l'effet d'une "sélection" migratoire, mais le peu de fiabilité de la source sur ce point – sans oublier le fait que le "bassin" migratoire de la capitale se confond alors avec la France la plus instruite, ce qui embrouille encore la question – interdit de conclure en ce sens. Disons plus simplement que l'inégalité devant l'instruction était, à niveau social comparable, la même partout.

Quant à la famille de nos conscrits, la source se borne essentiellement à nous dire si ces jeunes avaient ou non encore leurs parents. Qu'en est-il sur ce plan d'éventuelles différences entre eux ? Voici le résultat obtenu, étant entendu que les mariés – au nombre de 7 seulement – ont été comptés avec les jeunes ayant encore leurs deux parents<sup>69</sup> (tableau 20, page suivante) [123]

<sup>65</sup> Jeanne Gaillard, *Paris, la ville, op. cit.*, p. 207.

<sup>66</sup> Chambre de commerce de Paris, *Statistique de l'industrie à Paris...*, *op. cit.*, introduction. La statistique porte sur les "petits ouvriers" et les apprentis.

<sup>67</sup> La naissance à la ville ou à la campagne n'avait pas non plus d'influence.

<sup>68</sup> Voir Ozouf et Furet, *Lire ...*, *op. cit.*, p. 245 et suiv.

<sup>69</sup> Les fils naturels – également peu nombreux – ont été comptés avec les orphelins d'un des parents. Voir l'Annexe statistique n°11 qui donne le détail des catégories.

Tableau 20. Existence ou non des parents chez les conscrits parisiens

	3e arr. %	4e arr. %	8e arr. %	9e arr. %	10e arr. %	11e arr. %	13e arr. %	18e arr. %	19e arr. %	20e arr. %	Total %
Ayant parents ou tuteur	57,7	56,5	63,7	58,8	58,3	54,1	66,5	56,3	67,7	65,9	59,8
Un parent absent	35,2	33,9	31,9	37,1	35,5	37,7	28,3	39	27,1	26,2	33,8
Orphelins	7	9,5	4,4	4,1	6,2	8,2	5,2	4,6	5,1	7,8	6,4

Première remarque, et première surprise : le nombre insignifiant de mariés, à peine 7, nous le disions, soit 0,1 % de la classe... Pourtant d'après le recensement de 1881, la proportion d'individus mariés était de 5,4 % parmi les hommes de même âge vivant à Paris<sup>70</sup>. Est-ce la vie chez les parents – la plupart habitaient toujours chez eux, nous y reviendrons – qui explique ce célibat presque absolu chez les conscrits parisiens ? Les autres, les mariés, ne pouvaient être que des migrants, venus à Paris avec leur épouse ou non, mais en tout cas sans leurs parents, donc tirant au sort au pays : le mariage serait-il un facteur de mobilité... ? Il se peut aussi tout simplement que bien des conscrits aient vécu en concubinage et se déclarent mariés sur les feuilles de recensement, chose sans doute impossible sur les listes de tirage... On constate aussi – et c'est une deuxième surprise – que ce n'était point dans les arrondissements centraux où la proportion de deux parents encore en vie était la plus forte, mais dans des arrondissements comme le 13e, le 19e ou le 20e... Voici la figuration du phénomène :

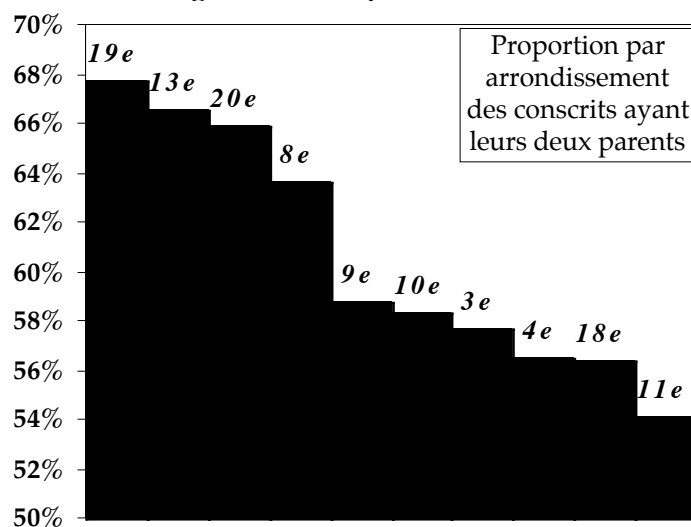
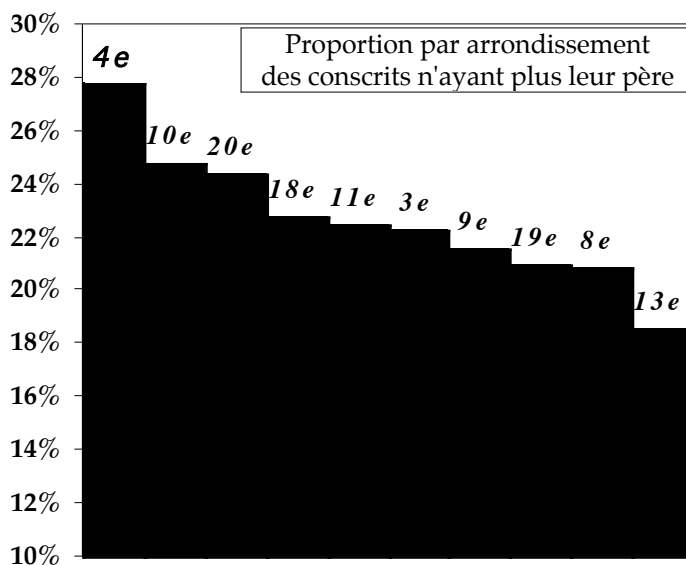


Figure 5. Conscrits ayant leurs deux parents

Observons aussi par ailleurs que nombreux étaient les conscrits ayant perdu leur père : 22,8 % en moyenne, plus d'un jeune sur cinq. Cette surmortalité masculine ne peut qu'être liée, à l'époque, au travail dans l'industrie, petite ou grande<sup>71</sup>. Or, là aussi, les 13e et le 19e arrondissements figuraient parmi les moins mal placés :

<sup>70</sup> D'après les *Résultats statistiques du dénombrement de 1881 ...*, op.cit.

<sup>71</sup> C'est le point de vue d'Alain Cottureau, "Usure au travail, destins masculins, destins féminins dans les cultures ouvrières, en France, au 19e siècle", *Le Mouvement social*, juil.-sept. 1983, p. 72-112. Ces liens entre surmortalité masculine et industrialisation seraient naturellement à approfondir. Rappelons que pour les démographes et les médecins, la surmortalité masculine est un phénomène récent, apparu au plus tôt à la fin du 19e siècle, et s'étant développé au 20e ; voir l'article collectif paru récemment dans *La Recherche*,



**Figure 6. Conscrits n'ayant plus leur père**

[124-125]

Comment expliquer la situation finalement plus favorable du Paris le plus ouvrier ? La hiérarchie sociale était respectée pourtant : la proportion de conscrits appartenant aux catégories supérieures et dont les deux parents vivaient encore était de 65,7 %, contre 58,1 % pour les conscrits ouvriers. On comptait 7,4 % d'orphelins chez ceux-ci, contre 2,9 % chez ceux-là. De même, le milieu de naissance influait très peu sur l'existence ou la disparition des deux parents, et l'absence du père n'était pas plus fréquente chez les immigrés récents que chez les natifs<sup>72</sup>. Ce n'est pas dans cette direction qu'il faut chercher la raison du phénomène qui nous occupe, mais plus sûrement dans les migrations intérieures : beaucoup des familles installées dans les arrondissements en question venaient en effet du centre, ainsi que l'atteste le lieu de naissance des fils<sup>73</sup>. Il se peut que le maintien au centre, dans des arrondissements remodelés par les grands travaux, témoigne de la part des familles populaires d'une misère plus profonde, d'une sorte de renoncement, sanctionnée par cette mortalité supérieure des géniteurs. Si la périphérie était un refuge, encore fallait-il pour la rejoindre une certaine énergie.

## 2) ... ou bien de classe et de milieu ?

C'est en prenant des critères purement physiques ou physiologiques que nous allons voir se manifester clairement des différences selon l'origine, mais des différences qui, loin d'annuler ou de "corriger" les différences de nature sociale, ne faisaient qu'en renforcer l'effet.

"Pourquoi les femmes survivent aux hommes ?", juil.-août 1999, p. 96-99, et l'ouvrage de Jacques Vallin, *La mortalité par génération en France depuis 1899*, INED, 1973.

<sup>72</sup> Voir le détail des proportions dans l'Annexe statistique n°12.

<sup>73</sup> On connaît l'arrondissement de naissance de 881 natifs de Paris figurant sur les listes des 13<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements : si on met de côté les natifs du lieu même, on voit que 64,3 % vivent le jour dans un arrondissement du centre.

### a) La question de la taille

La taille est sans doute le premier de ces critères. Confrontés à sa mesure moyenne, les auteurs hésitent souvent entre une interprétation entièrement sociale – la stature, produit et symptôme des conditions générales d'existence – et une interprétation matinée de génétique des populations. Par exemple l'étude menée sur l'ensemble du contingent français de 1868 évoquait la stature comme un "fait, en partie d'histoire sociale [...], à la jointure de l'histoire biologique et de l'histoire sociale"<sup>74</sup>. N'a-t-on pas vu des auteurs, au demeurant très sérieux, se demander, dans un article souvent cité sur la taille des Français au 20<sup>e</sup> siècle, "s'il existe encore actuellement une influence de la race sur la stature"<sup>75</sup> : non, estimaient-ils, les migrations ont aujourd'hui tout effacé... mais n'était-ce pas malgré tout admettre qu'il fut un temps où, [126] en France, on naissait grand ou petit en fonction de son appartenance à tel ou tel groupe ethnique réputé enraciné sur un territoire ? On reconnaît là un certain héritage de l'anthropologie française de la seconde moitié du siècle qui, dans la lignée de Broca, vit dans la stature un caractère inné des populations, la trace mesurable de l'histoire des races qui ont fait la France. En 1829, Villermé avait répondu par avance à tous les "fixistes" en matière de taille<sup>76</sup> :

"La taille des hommes devient d'autant plus haute, et la croissance s'achève d'autant plus vite que, toutes choses égales d'ailleurs, le pays est plus riche, l'aisance plus générale, que les logements, les vêtements et surtout la nourriture, sont meilleurs, que les peines, les fatigues, les privations éprouvées dans l'enfance et la jeunesse moins grandes."

Que nous disent les données sur la classe 1880 ?

Nous constatons d'abord, à notre tour<sup>77</sup>, que la taille des conscrits variait nettement en fonction du degré d'instruction – 169,6 cm chez les diplômés, contre 165,6 pour les primaires ou 163,8 pour les illettrés –, ainsi qu'en fonction, mais de façon moins spectaculaire, de la situation familiale (tableau 21, page suivante) :

---

<sup>74</sup>. Le Roy Ladurie, N. Bergereau, Y. Pasquet, "Le conscrit et l'ordinateur", *Studi Storici*, 1969, p. 292 – Pour le contingent parisien, Soudjian écrivait que si le rapport entre stature et degré d'aisance de l'arrondissement sautait aux yeux, tout se brouillait si l'on tentait de situer les conscrits parisiens dans la hiérarchie des tailles en France, et de conclure en l'existence "de mécanismes génétiques complexes, encore mal connus" (*La population parisienne à la fin du Second Empire...*, *op. cit.*, p. 156-180). Dans un article postérieur, il est vrai, il ne faisait plus état de cette sourde influence de la biologie ("Quelques réflexions sur la stature des jeunes Parisiens sous le second Empire", *Ethnologie française*, janv.-mars 1979, p. 69-84).

<sup>75</sup>. L. Tremollières et J.-J. Boulenger, "Contribution à l'étude du phénomène de croissance et de stature en France de 1940 à 1948", in *Recueil des travaux de l'Institut national d'hygiène*, 1950, p. 122 et suiv.

<sup>76</sup> L.-R. Villermé, "Mémoire sur la taille d'homme en France", *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, 1829, t. 1, p. 385-386.

<sup>77</sup> Les travaux conduits par Le Roy Ladurie sur les classes 1868 et 1887 insistaient déjà sur ce point : "La stature est "proportionnelle" à l'instruction" ("Anthropologie des conscrits français (1868-1887)", *art. cit.*, tableau 2 et son commentaire).

**Tableau 21. Situation familiale et taille chez les conscrits de Paris**

Situation familiale	Nombre	%	Taille moyenne
Ayant parents ou tuteur	4 590	59,7	165,9
Un parent absent	2 591	33,7	165,3
Seuls	509	6,6	164,3

Si les illettrés étaient petits, ce n'était évidemment pas parce qu'ils n'avaient jamais ou très peu fréquenté l'école : c'est le travail auquel ils avaient été attelés tout jeunes qui avait à la fois empêché leur instruction et entravé leur

croissance. Le lien entre la petite taille et le fait de s'être retrouvé précocement seul au monde est plus direct, commandé par la détresse. Dès lors, observons par arrondissement les principaux chiffres, tailles moyennes<sup>78</sup> et répartition des tailles<sup>79</sup> : [127]

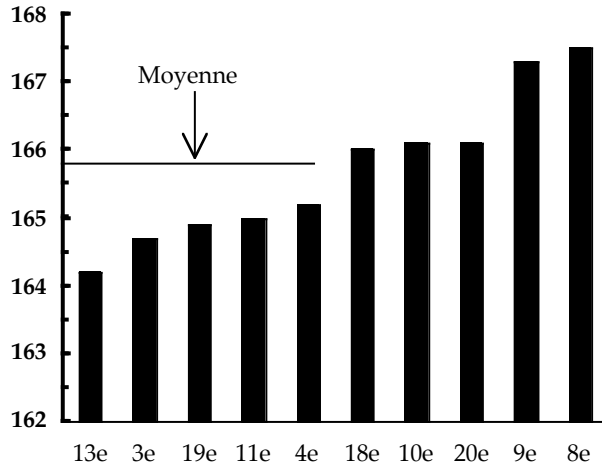
**Tableau 22. Répartition des tailles et taille moyenne des conscrits de Paris selon les arrondissements**

Bases	Nombre de toisés	Petits %	Moyens %	Grands %	Moyenne
3e	573	20,2	57,1	22,7	164,7
4e	647	16,2	58,3	25,5	165,2
8e	334	8,7	53,6	37,7	167,5
9e	533	9,6	55,7	34,7	167,3
10e	918	13,4	58,1	28,5	166,1
11e	1 340	18	58,5	23,5	165
13e	614	22	55,7	22,3	164,2
18e	1 161	14,4	55,6	30	166
19e	760	18	59,9	22,1	164,9
20e	810	15,3	55,9	28,8	166,1
<b>Total</b>	<b>7 690</b>	<b>16</b>	<b>57,1</b>	<b>26,9</b>	<b>165,6</b>

Voici une représentation figurée des variations de la stature moyenne (figure 7, page suivante). Le résultat est clair : mauvaise posture des arrondissements les moins aisés du centre – les 3e et 4e – et de la périphérie ouvrière, à l'exception du 20e où se manifeste ici l'existence d'une petite frange ouvrière autochtone, surtout d'origine centrale, et point trop mal constituée. Les jeunes conscrits ouvriers de cet arrondissement, à Belleville ou Charonne, mesureraient 166 cm en moyenne, contre 163,5

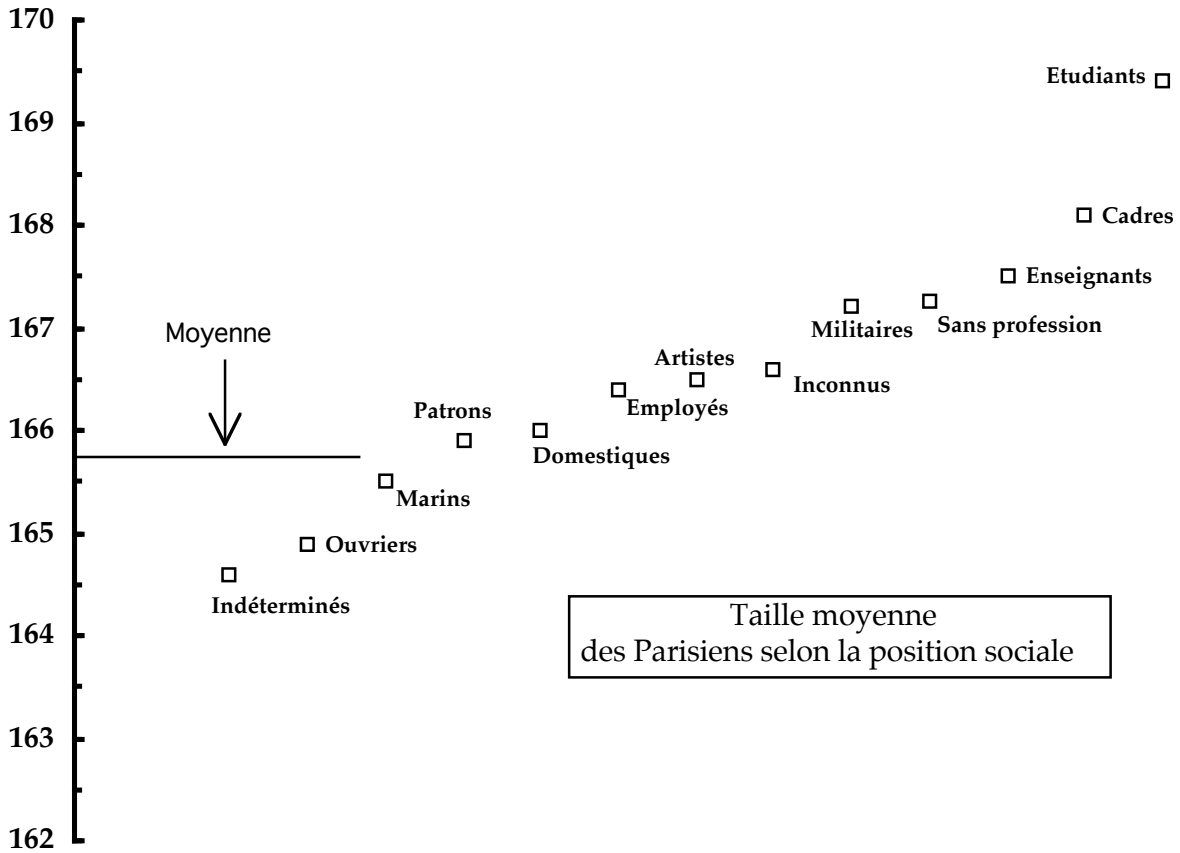
<sup>78</sup> . Le nombre de conscrits dont la taille ne figure pas sur les listes de tirage est de 621 pour l'ensemble des arrondissements, soit 7,5% de nos jeunes. La proportion varie beaucoup d'un arrondissement à l'autre : de 3,7% dans le 18e à 22,7 % dans le 8e. Le renseignement fait défaut surtout pour les exemptés, des jeunes que l'on peut supposer plutôt petits, mais aussi pour les engagés, très nombreux dans les arrondissement riches, où les jeunes sont plus grands. Il n'est pas sûr que les deux mouvements se compensent. Ce sont peut-être les présumés grands qui manquent le plus : on aurait alors une sous-estimation de la taille moyenne dans les calculs par arrondissement ou pour tout Paris.

<sup>79</sup> L'échelle adoptée, rappelons-le, est la suivante : "petits" , jusqu'à 1,59 m ; "moyens" , de 1,60 à 1,69 ; "grands", au-delà de 1,69 m.



**Figure 7. Représentation de la taille moyenne des conscrits dans les 10 arrondissements**

pour leurs camarades du 3e, et ce pour une proportion équivalente de natifs de Paris, supérieure à 71 %... Il n'empêche que, globalement, la hiérarchie des tailles était bien le reflet de la hiérarchie sociale. Qu'on en juge :



**Figure 8. Taille moyenne des conscrits parisiens selon la position sociale.**

[129]

Même si les patrons se retrouvaient à peine au-dessus de la moyenne – au même niveau que les domestiques –, les jeunes appartenant aux catégories supérieures dans leur ensemble mesuraient en moyenne 2,3 centimètres de plus que les ouvriers : 167,2 cm contre 164,9<sup>80</sup>. Remarquons au passage que, de nouveau, ce sont les indéterminés qui ferment la marche. Le scrupule qui fut le nôtre à ne point vouloir classer d'autorité les cordonniers, les bouchers et autres boulangers parmi les ouvriers était peut-être excessif... Ils figurent fort souvent aux côtés des ouvriers, parfois même derrière eux, comme ici. Les inégalités sociales n'en étaient que plus fortes.

Ces contrastes de stature étaient attendus. Ce qui l'est moins est d'abord la possible baisse de la taille moyenne chez cette génération de Parisiens née au mitan de l'Empire. En effet, si l'on rapproche nos chiffres de ceux établis par Guy Soudjian sur les registres des classes 1868 et 1869<sup>81</sup>, on arrive au tableau comparatif suivant :

**Tableau 23. Taille moyenne des conscrits dans certains arrondissements de Paris en 1868 et en 1880**

Bases	Classes 1868-1869	Classe 1880
<b>Taille moyenne en baisse :</b>		
13e	165,8	164,2
3e	166,3	164,7
19e	165,6	164,9
11e	166	165
4e	167,4	165,2
18e	166,8	166
10e	166,6	166,1
<b>Taille moyenne en hausse :</b>		
20e	165,7	166,1
9e	167,1	167,3
8e	167,4	167,5

Sauf dans les arrondissements riches – et le 20e ! –, le jeune Parisien avait perdu en moyenne entre un et deux centimètres. La cohérence des résultats interdit de penser que nous avons à faire à de simples défauts dans les sources... Contrecoup de l'aggravation des conditions de vie pour les familles, résultat de la mise au travail généralisée des enfants ? Qui pourrait précisément le dire<sup>82</sup> ? Mais le fait est là. En 1868, à l'occasion de la loi Niel, la taille minimum des recrues avait été abaissée de deux centimètres, passant de 156 à 154 cm. Simple volonté d'augmenter le contingent ou bien reconnaissance d'un certain dépérissement du "matériel humain" ? A Paris, c'était bien le cas.

Mais surtout, la taille des

<sup>80</sup>. Voir les chiffres aussi les chiffres de l'Annexe statistique n° 14.

<sup>81</sup>. G. Soudjian, "Quelques réflexions sur la stature des jeunes Parisiens sous le second Empire", *Ethnologie française*, janv.-mars 1979, tableau 6.

<sup>82</sup>. Soudjian (*art. cit.*) se demandait déjà "si les mutations du 19e siècle, industrialisation, croissance urbaine, paupérisation du prolétariat, n'ont pas contribué à amoindrir la stature des hommes dans certains régions et plus spécialement des Parisiens". Dans un esprit voisin, les auteurs de la recherche comparée sur les classes 1868 et 1887, constatant la "stabilisation" de la taille moyenne entre ces deux dates – 165,2 contre 165 – voyaient dans "le déclenchement de la crise économique, après 1873, dans nos campagnes, la cause de ce palier dans la tendance séculaire à la hausse de la taille grâce aux progrès du niveau de vie ("Anthropologie des conscrits français (1868-1887)", *art. cit.*). Encore faudrait-il prouver cette tendance à la hausse. N'a-t-on pas soutenu aussi qu'il y eut baisse de la taille moyenne en France dans la première moitié du 19e siècle ? (voir J.-P. Aron, P. Dumont, E. Le Roy Ladurie, *Anthropologie du conscrit français*, Paris-La Haye, Mouton, 1972, p. 199-200).

Parisiens n'était pas une affaire seulement de milieu social mais aussi d'origine. Si l'on croise lieu de naissance et taille, on obtient les moyennes suivantes :

Tableau 24

Lieu de naissance	Nombre de tailles connues	Taille moyenne
Paris	4 894	165,2
Campagne	1 149	166,3
Ville	1 520	166,2

[130]

Le provincial d'origine, né à la ville ou né à la campagne, sera plus grand que le Parisien. Une différence d'un centimètre n'est pas une bien grande affaire, pensera-t-on, mais en cette matière où les écarts moyens sont toujours faibles, sa portée est bien réelle. En termes de catégories de taille, les "petits" représentaient 18 % des conscrits chez les natifs de la capitale, contre 13 % chez les natifs d'une ville et même 11,3 % chez les originaires de la campagne. Mais l'essentiel tient peut-être au fait que cette différence se maintenait, *quelle que soit la catégorie socio-professionnelle*. Le tableau qui suit (**figure 32**) contient les données calculées pour les tailles moyennes<sup>83</sup>:

Tableau 25. Taille moyenne (en cm) en fonction de la catégorie sociale et de la naissance

	Naissance		
	Paris	campagne	ville
Catégories supérieures	166,6	168,1	168,2
Employés	166	167,2	166,2
Ouvriers	164,6	165,7	165,4
Indéterminés	164,6	164,7	164,4

... données reprises dans ce graphique), plus lisible :

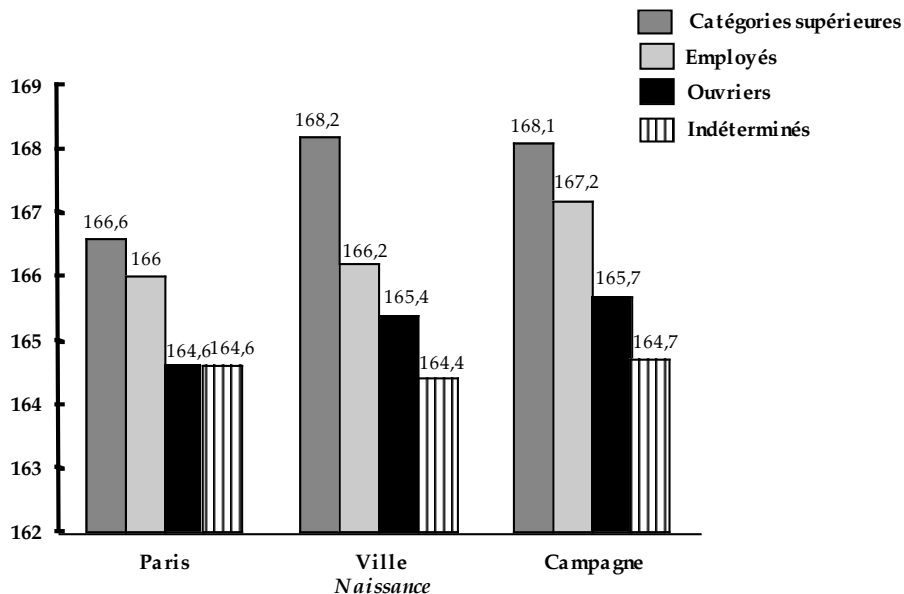


Figure 9. Représentation de la taille moyenne des conscrits en fonction de la catégorie sociale et de la naissance

<sup>83</sup> . Voir les Annexes statistiques n°14 et 15.

[131]

L'ouvrier d'origine provinciale – peu importe ici qu'il soit né en ville ou à la campagne, on le voit – est toujours légèrement plus grand que l'ouvrier d'origine parisienne ; de même un étudiant ou un engagé né et élevé à Paris est plus petit que celui venu de sa province avec ses parents... Cela ne se vérifiait pas, il est vrai, pour les indéterminés, défavorisés quelle que soit le lieu de leur naissance. Il n'empêche que, généralement, la hiérarchie sociale se retrouvait à l'intérieur de chaque catégorie de naissance. Autrement dit, la naissance accentuait l'effet de classe. Naître à Paris, quant à l'espérance de taille ? Un handicap.

### b) Le corps malade

Les résultats du conseil de révision confirment le phénomène. Échapperont au service militaire, outre les dispensés pour raisons familiales – sans parler du cas de ceux qui décèdent en 1881, avant ou après le conseil – tous les conscrits jugés physiquement inaptes et en conséquence exemptés ou bien versés dans les services auxiliaires<sup>84</sup>. Pour ces deux dernières catégories, adoptons la même démarche que précédemment et demandons-nous si l'inaptitude physique était une question de milieu social ou une question de naissance, ou bien un mélange des deux.

Voyons d'abord les exemptés, au nombre de 1 271 à Paris<sup>85</sup>. En croisant les deux variables, on obtient le tableau suivant :

Tableau 26. Taux d'exemption en fonction de la catégorie sociale et de la naissance

	Naissance		
	Province	Paris	Ensemble
	%	%	%
<b>Catégories supérieures</b>	12,4	13,5	12,9
<b>Employés</b>	13,8	15,8	15,1
<b>Ouvriers</b>	15	16,9	16,3
<b>Indéterminés</b>	15,8	20,5	18,2
<b>Total</b>	14,3	16,2	15,6

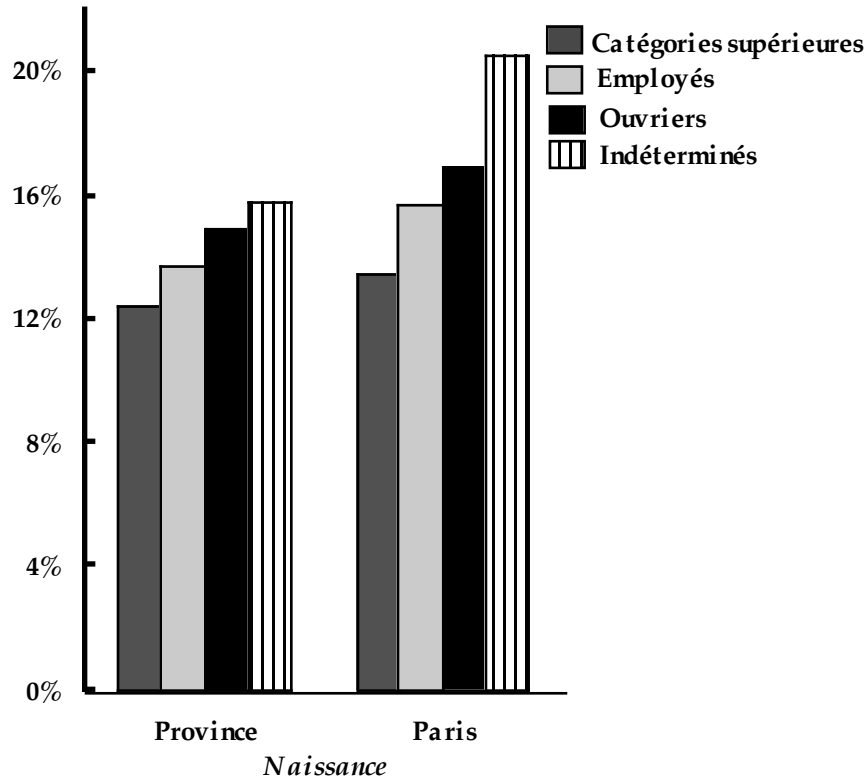
Les ouvriers étaient plus souvent exemptés, de même les Parisiens, côté naissance, mais la naissance à Paris aggravait toujours les taux d'exemption, les indéterminés étant cette fois concernés au premier chef. L'origine accentue la différence de classe, exactement comme pour la

taille.

Voici l'image graphique de ces calculs (figure 10, page suivante) : [132]

<sup>84</sup> Voir l'Annexe statistique n° 16 pour le détail des chiffres par arrondissement.

<sup>85</sup> Voir les Annexes statistiques n° 17 et 18 pour le détail des proportions par arrondissement.



**Figure 10. Représentation du taux d'exemption des conscrits en fonction de la catégorie sociale et de la naissance**

Pour la proportion de jeunes classés dans les services auxiliaires – 598 –, les calculs amènent à un résultat très voisin. Voici le tableau croisé :

**Tableau 27. Classement dans les services auxiliaires en fonction de la catégorie sociale et de la naissance**

	Naissance		
	Province %	Paris %	Total %
<b>Catégories supérieures</b>	2,8	4	3,4
<b>Employés</b>	7,6	9,5	8,7
<b>Ouvriers</b>	6,2	8,6	7,8
<b>Indéterminés</b>	7,9	6	6,9
<b>Total</b>	6,1	8	7,3

Certes, ici, les employés dépassaient pour une fois les ouvriers, et les indéterminés faisaient de nouveau bande à part – les provinciaux étant apparemment plus mal lotis que les Parisiens de naissance –, mais l'impression générale reste bien la même : à 20 ans, avoir grandi en province, [134]

où que ce fût, était un gage de meilleure santé physique que d'avoir passé son enfance à Paris.

Par contre, chez les dispensés du service, où seule la situation familiale entrait en ligne de compte, l'origine et la classe sociale jouaient de façon indépendante. Les jeunes ouvriers étaient plus souvent dispensés que les jeunes relevant de catégories supérieures – 17,7 % contre 12,1 % – mais les Parisiens de naissance étaient cette fois moins souvent concernés que les provinciaux : 15,8 % contre 18 %. Le très léger désavantage qui était celui des migrants familiaux à ce point de vue – on l'a noté plus haut – suffit sans doute

pour expliquer l'écart. Les conditions de vie en ville, ou plus précisément de Paris, ne prédisposaient pas à perdre plus vite un de ses deux parents, mais elle abîmait plus les jeunes organismes qui y avaient grandi.

Mais, plus précisément, quelles affections conduisaient le conseil de révision à exempter ces jeunes ou à les verser dans le service auxiliaire ? Nous nous sommes efforcés de classer le plus "scientifiquement" possible les motifs médicaux figurant à l'appui de la décision du conseil, sans illusion sur les résultats de ce travail, mais en le pensant néanmoins utile. En effet, ce motif est parfois des plus vagues, il nous laisse souvent dans l'ignorance complète de la gravité de l'atteinte, et naturellement ce qui inspirait les médecins militaires en le formulant n'était du tout un souci médical – ils ne posaient pas un diagnostic –, mais une volonté de sélection en vue de recruter des hommes susceptibles de faire des recrues convenables. D'où une attention en priorité portée sur l'intégrité des fonctions locomotrices et sensorielles, au détriment des systèmes internes, à moins que la maladie organique aient des conséquences évidentes sur l'aspect ou la vigueur du jeune<sup>86</sup>. Néanmoins, comme tous étaient soumis au même regard, on a bien là une sorte d'image, revue et corrigée par la médecine militaire, de la jeunesse parisienne malade :

**Tableau 28. Répartition des types d'atteintes justifiant l'exemption ou le versement dans les services auxiliaires**

Types d'atteintes	Exemptés	Service auxiliaire	Ensemble
	%	%	%
<b>Faiblesse et mauvais développement</b>	21	31,9	24,5
<b>Atteintes à la locomotion</b>	19,2	17,9	18,8
<b>Atteintes à la vision</b>	15,9	14,5	15,5
<b>Hernies</b>	7,2	15,2	9,7
<b>Tuberculoses</b>	9,1	0,3	6,3
<b>Atteintes cardio-pulmonaires non tuberculeuses</b>	5,6	0,8	4,1
<b>Varices-ulcères-phlébite</b>	2,6	8,5	4,5
<b>Atteintes à l'audition</b>	2,1	0,3	1,5
<b>Cicatrices et brûlures</b>	2,6	1,7	2,3
<b>Atteintes dermatologiques</b>	2,9	0,7	2,2
<b>Atteintes aux organes génitaux externes</b>	2,4	4	2,9
<b>Atteintes neurologiques</b>	2,3	-	1,6
<b>Atteintes diverses ou non précisées</b>	7	4	6,1
<b>Total</b>	100	100	100

<sup>86</sup> Ce qui ne veut pas du tout dire que la médecine militaire du 19<sup>e</sup> siècle soit une médecine des apparences, une médecine "naïve", comme le dit J.-P. Aron (in *Anthropologie du conscrit français*, op.cit., p. 252). L'"instruction sur les maladies, infirmités ou vices de constitution qui rendent impropre au service militaire", en date du 27 juillet 1877, dit bien : "Si certaines infirmités sont assez visibles et assez facilement appréciables pour que chacun puisse, sans hésitation, se prononcer sur leur nature, d'autres sont liées à des altérations intimes et voilées qu'un praticien instruit, exercé, attentif peut seul discerner et juger. Celles-ci, siégeant souvent dans les organes essentiels de la vie, sont ordinairement les plus graves et mettent le sujet dans l'impossibilité de faire un bon service". Voir le *Code-manuel du recrutement de l'armée. Loi du 27 juillet 1872... Appel de classes. engagements et rengagements. opérations du conseil de révision. Examen médical des jeunes gens. textes officiels annotés avec table méthodique*, Paris, Librairie militaire de J. Dumaine, 1878, XXVI-761 p., p. 644.

Qu'une baisse d'acuité visuelle ou une quelconque atteinte de l'appareil locomoteur – acquise ou innée – soit à l'origine d'un nombre important d'exemptions ou de classement dans l'auxiliaire, voilà qui n'a rien pour étonner ; plus inattendu est peut-être la place des hernies, mais c'est là un effet typique du regard orienté du praticien, puisque cette affection, même bénigne, était considérée comme un sérieux obstacle au "métier des armes"<sup>87</sup>. Faut-il y voir malgré tout un effet du travail, qui avait déjà eu le temps d'abîmer ces jeunes organismes ? [134] L'importance de la tuberculose – pas loin d'une réforme sur dix – peut étonner pour une affection dont la plus grande fréquence se situait alors, chez les hommes, entre 35 et 50 ans<sup>88</sup> : ce fait prouve simplement la fréquence et la précocité de l'infection dont tant d'individus allaient mourir à l'âge mûr. Il est vrai qu'il était particulièrement recommandé aux médecins majors de dépister les malades en examinant très attentivement tout conscrit d'allure malingre ou souffreteuse<sup>89</sup>. Cette attention à la dégénérescence corporelle les conduisaient également à réformer un nombre considérable de conscrits sous le vague motif de "faiblesse de constitution" : en relevait tout individu non doué de "cette force de l'organisme qui [le] met à même de résister aux influences extérieures, assure la durée de la santé et donne la vigueur et l'énergie nécessaires au métier des armes"<sup>90</sup>. Maladies traînées depuis l'enfance, phtisies non déclarées, épuisement dû à un travail précoce ou excessif... il y avait sans doute de tout cela dans ce défilé annuel de jeunes Parisiens à la petite santé. [135]

Nos effectifs sont beaucoup trop étroits pour mettre en rapport lieu de naissance et type d'affection<sup>91</sup>. L'essentiel n'est-il pas d'avoir établi que les allogènes étaient les moins mal lotis des Parisiens ? Risquons plutôt une comparaison avec le résultat des conseils de révision pour les jeunes du reste de notre échantillon, en banlieue et en province<sup>92</sup>.

---

<sup>87</sup> L'instruction de 1877 est très nette sur ce point : "Toute *hernie* abdominale, inguinale, crurale, ombilicale, épigastrique, etc., simple ou compliquée, réductible ou non, motive l'exemption". *Code-manuel...*, *op.cit.*, p. 710.

<sup>88</sup> Voir les données contenues dans l'étude intitulée : "De la fréquence des principales causes de décès à Paris pendant la seconde moitié du XIXe siècle et notamment pendant la période 1886-1905", *Annuaire statistique de la ville de Paris*, 1904, p. 184 et suiv.

<sup>89</sup> "Le médecin, dit l'instruction, doit apporter dans son examen la plus grande attention. La phtisie pulmonaire n'est pas toujours facile à reconnaître à son début, et, fréquemment, les signes fournis par la percussion et l'auscultation peuvent être douteux ; mais assez souvent l'habitus externe permet, jusqu'à un certain point d'affirmer la prédisposition à la tuberculisation. La poitrine alors est étroite, principalement son pourtour extérieur, les omoplates sont saillantes, ailées, le cou est allongé, le visage pâle ou coloré d'un rouge vif aux pommettes. Les membres sont grêles, amaigris [...] La réforme est indiquée lorsque la maladie, même à son début, n'est pas douteuse", *Code-manuel, op.cit.*, p. 707.

<sup>90</sup> *Code-manuel, op.cit.*, p. 654-655. Les "faiblesses de constitution" formaient l'essentiel des motifs regroupés, dans la première ligne dans notre tableau intitulé "Faiblesse et mauvais développement". Un rapport d'inspection de 1881, précisément, cité par O. Roynette (*op. cit.*, p. 186) semble critiquer la banalité de ce type de classement opéré par les conseils qui "s'applique à une infinité de cas dans lesquels, faute de temps, faute de renseignements, le diagnostic réel n'a pu être porté". L'affection restait inconnue, mais il y avait bien affection.

<sup>91</sup> Dans les exemptions, par exemple, il semble que l'écart entre natifs de Paris et natifs de province varie de façon nette d'un type d'atteinte à l'autre : 19,9 ‰ des provinciaux furent exemptés de service pour faiblesse de constitution, contre 28,4 ‰ des Parisiens, mais pour les tuberculoses, l'écart est insignifiant (13,4 ‰ contre 13,8 ‰).

<sup>92</sup> Cette comparaison suppose que les conseils de révision aient eu partout la même façon d'apprécier et de classer les jeunes hommes qu'ils examinaient. A quelques exceptions près, les chiffres se tenaient d'un département à l'autre ; c'était déjà le cas d'un arrondissement à l'autre.

Voici ce qu'il en fut d'abord des exemptés, en bornant le tableau (tableau 29, page suivante) aux affections les plus courantes :

**Tableau 29. Répartition des principales atteintes chez les réformés de toutes origines**

Atteintes	Conscrits de		
	Paris %	banlieue %	province %
<b>Faiblesse et mauvais développement</b>	21	21,3	18,9
<b>Atteintes à la locomotion</b>	19,2	19,1	23,5
<b>Atteintes à la vision</b>	15,9	14,1	9,3
<b>Hernies</b>	7,2	10	7,2
<b>Tuberculoses</b>	9,1	5,8	6,6

Nette avance de Paris – si l'on ose dire – par rapport à la province, pour les conscrits de faible constitution, mais la banlieue ne faisait guère mieux. Chez les réformés de province, c'était, dirait-on, plus l'intégrité physique que physiologique qui était en cause. Côté tuberculose, l'écart entre la grande ville et le reste de la France apparaît net. En ce qui concerne les conscrits versés dans l'auxiliaire, les cas de "faiblesse et mauvais développement" représentaient cette fois près de 32 % des Parisiens concernés, contre à peine plus de 25 % des banlieusards et des provinciaux. Et qui pouvait être responsable de cette mauvaise posture de la capitale, sinon d'abord ses natifs ?

En mettant ainsi résolument l'accent sur le différentiel physique et physiologique des conscrits de Paris selon qu'ils y virent le jour ou qu'ils y vinrent enfants déjà poussés ou adolescents, nous ne supposons pas bien sûr une quelconque infériorité ou supériorité innée des uns par rapport aux autres. Il faut voir là une combinaison de deux phénomènes. Paris – et par "Paris" nous voulons dire les conditions faites à la petite enfance, puis à l'enfance, puis au jeune travailleur – "abîmait" ses natifs, les rendait fragiles. Nous gardons la conviction que l'essor formidable de l'industrie parisienne a eu pour rançon, dans les premières décennies du 19<sup>e</sup> siècle, l'épuisement physique de sa main-d'œuvre, et en tout premier lieu des enfants. [136] Certes, les témoignages et les enquêtes de l'époque – s'appuyant d'ailleurs souvent sur les taux d'exemption à l'armée – évoquent surtout des villes usinières comme Mulhouse ou Rouen, mais la "pression productiviste permanente", pour reprendre l'expression d'Alain Cottureau<sup>93</sup>, s'exerçait en réalité sur l'ensemble du secteur industriel, peut-être en priorité sur le petit ou le moyen atelier, si caractéristique des structures de la production parisienne<sup>94</sup>. Nous touchons ici à un thème que nous retrouverons plus loin, celui de la surmortalité

<sup>93</sup> Voir Alain Cottureau, "Usure au travail, destins masculins...", *art. cit.*, p. 73. Beaucoup de travaux sur l'histoire de l'industrie seraient naturellement à citer ici ; signalons simplement la réédition d'une source classique : Louis-René Villermé, *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie*, Paris, EDI, 1989, 670 p. (préfaces de Jean-Pierre Chaline et Francis Démier), et l'ouvrage de Pierre Pierrard, *Enfants et jeunes ouvriers en France (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*. Paris, Éditions ouvrières, 1987, 225 p.

<sup>94</sup> Voir A. Faure, "Petit atelier et modernisme économique : la production en miettes au XIX<sup>e</sup> siècle", *Histoire, Économie et Société*, 1986, n° 4, p. 531-557.

urbaine<sup>95</sup>, mais il faudrait se demander si ladite surmortalité n'affectait pas en priorité les natifs, et non point les migrants. En effet – et c'est là l'autre phénomène – si les jeunes conscrits arrivés enfants à la ville apparaissent moins fragiles que les natifs, c'est qu'ils représentaient des éléments humains "sélectionnés" en quelque sorte par l'immigration : la volonté qu'elle représente, la tournure d'esprit dont elle témoigne de la part des parents s'accompagnait chez leurs enfants d'une robustesse certaine. Les natifs, eux, par définition, n'étaient pas "sélectionnés"... Il se peut aussi que Paris attirait des éléments humains particulièrement vigoureux, plus peut-être que les familles de migrants prenant d'autres destinations.

Bref, l'immigration constituait ce que Jeanne Gaillard, qui se livra aussi de son côté à une étude de la taille des conscrits selon l'origine, appelait un "sang neuf", phénomène qu'elle commentait en ces termes<sup>96</sup> :

"Contrairement à ce qu'on pourrait penser, ce ne sont pas en général les individus les plus faibles qui émigrent à Paris, mais les plus forts et les plus aptes [...] L'immigration dans son ensemble contribue à régénérer la population parisienne".

Soudjian, pour sa part, parlait aussi d'"un élément de stabilité, et même de régénération"<sup>97</sup>. Mais généraliser ainsi est abusif à ce stade, car il faudra mettre ces idées à l'épreuve quand nous étudierons les migrants arrivant hommes faits dans la capitale, les incontestables provinciaux. [137]

---

<sup>95</sup> Voir la IIe partie, chapitre 13 "La ville, 'tombeau du provincial' ?"

<sup>96</sup> J. Gaillard, *Paris, la Ville ...*, op. cit., p. 156-157

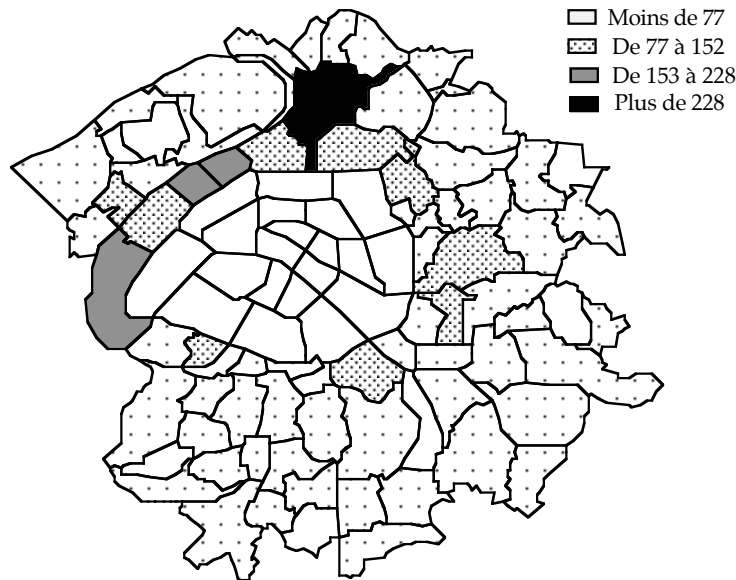
<sup>97</sup> G. Soudjian, *La population parisienne à la fin du Second Empire...*, op. cit., p. 214.

### CHAPITRE 3 : UNE BANLIEUE TRÈS COMPOSITE

Avant d'y venir, passons dans la banlieue de Paris, entendue ici comme l'ensemble des communes du reste de la Seine, définition toute administrative qui est loin de correspondre aux limites réelles de l'agglomération parisienne, même en ce début des années 1880. Bien des communes de Seine-et-Oise, surtout à l'ouest<sup>98</sup> mieux reliées à Paris que beaucoup d'autres situées aux marges sud du département de la Seine, entretenaient déjà avec la capitale des rapports étroits. Mais quel critère précis adopter alors pour sélectionner les communes ? Mieux valait nous en tenir ici aux communes suburbaines de la Seine seule, mais *toutes* les communes : exclure certaines – les moins peuplées, les plus rurales ? –, n'était-ce pas nier qu'elle puissent rapidement connaître une extension considérable, provoquée par leur proximité d'avec Paris ? Ce parti à la fois commode et sage nous a donc conduits à cet effectif déjà mentionné de 3396 conscrits de banlieue, nombre par ailleurs plus que suffisant pour nous rendions compte si, en cette zone, les origines marquaient autant les individus qu'à Paris. Mais voyons d'abord à quoi ressemblaient les jeunes banlieusards de 1880.

#### I UNE BANLIEUE BIEN PEU RURALE

En banlieue comme ailleurs, c'est le domicile des parents qui déterminait l'appartenance territoriale du jeune pour la loi militaire. D'où cette carte des communes de recrutement<sup>99</sup> :



<sup>98</sup> Voir Philippe Vigier, "Pour une histoire de la banlieue : quelques jalons et suggestions concernant l'Ouest parisien au siècle dernier", *Mélanges Robert Mandrou* 1985, p. 383-397. On pourrait évoquer aussi, vers l'est, les communes du canton du Raincy, précocement reliées à Paris

<sup>99</sup> Soit seulement 3 307 cas, puisque les parents se trouvent, dans 85 cas, résider ailleurs qu'en banlieue dont 14 fois à Paris et 34 en Alsace-Lorraine.

En tête, Saint-Denis avec pas moins de 304 conscrits, puis, à l'est mais surtout à l'ouest, entre Pantin et Boulogne, un étroit chapelet de communes, limitrophes de la capitale, complétées, à l'est, par Montreuil et Vincennes, et, au sud, par Ivry et par Vanves<sup>100</sup>. Cette répartition était tout à fait à l'image de celle de la population globale. [139]

Qu'on en juge par la carte qui suit, basée sur le dénombrement de 1881:

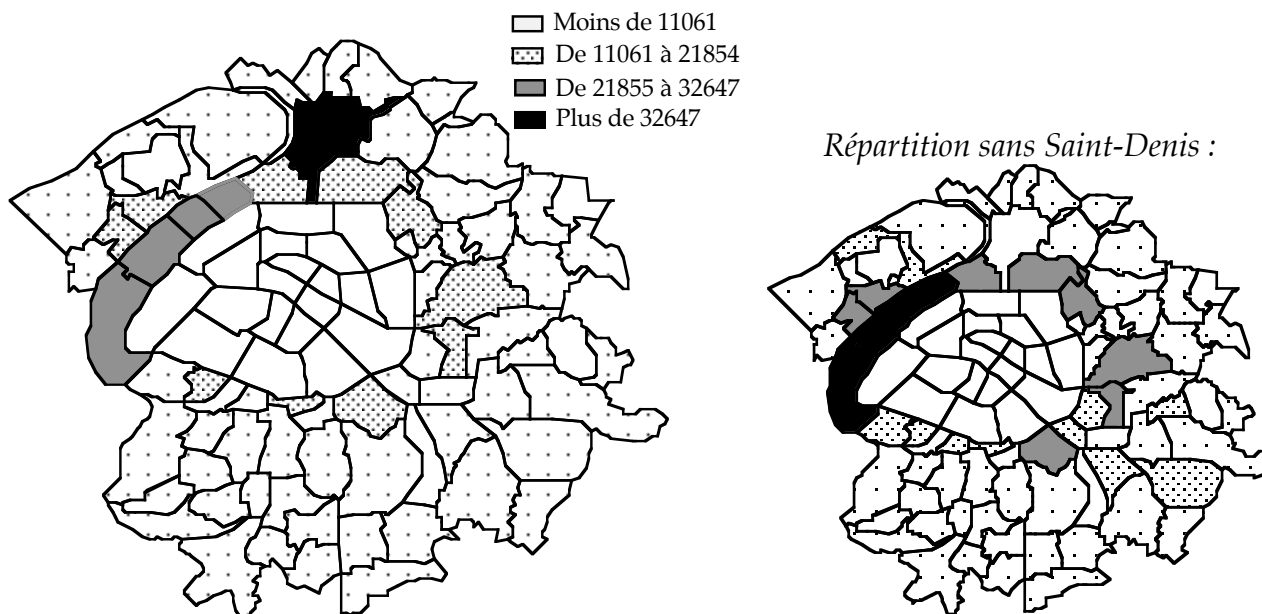


Figure 2. Répartition de la population en banlieue en 1881

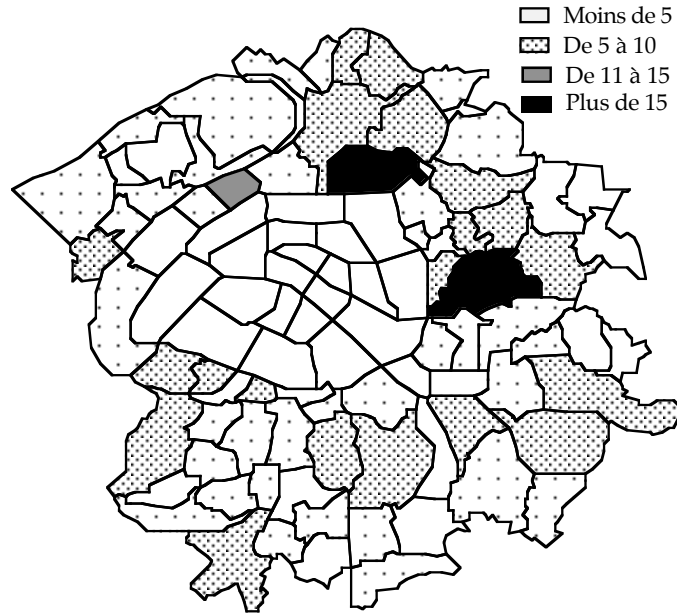
Saint-Denis, avec ses 43 440 habitants, a la même place éminente que chez les conscrits ; l'éliminer, comme on le constate sur la petite carte jointe, ne fait que mieux mettre encore en valeur les communes de première couronne, où se concentraient vraiment les forces vives de la banlieue de cette époque. Les jeunes de la classe de 1880 étaient donc tout à fait à leur place. Nous sommes là déjà dans une banlieue très développée – ses 552 609 habitants de 1881 représentent 18,9 % de la population de la Seine –, mais dont pourtant le plus grand essor démographique restait à venir, puisqu'en 1911, au bout de vingt ans d'un accroissement désormais plus rapide que celui de Paris et marqué par la poussée de zones encore modestes sur nos cartes comme la presqu'île de Gennevilliers – la deuxième boucle de la Seine –, ou encore le pourtour méridional de la capitale, la banlieue dépassait les 30,5 % d'une agglomération désormais forte de plus de 4 millions d'âmes. Nos banlieusards allaient évoluer dans un espace en plein essor. [140]

Que faisaient-ils en 1880 ? On l'ignore pour 263 d'entre eux, ce qui est beaucoup. La répartition dans les branches d'activité apparaît claire cependant<sup>101</sup> : moindre part qu'à Paris du commerce, des professions libérales et de l'administration, même place de

<sup>100</sup> Sur ce fond de carte, conçu pour l'étude de la mobilité des conscrits après 1880, figurent en réalité les communes créées après cette date (à savoir Bois-Colombes, la Garenne-Colombes, Les Pavillons-sous-Bois, Le Kremlin-Bicêtre, Alfortville, Le Perreux et Malakoff). Ces communes figurent en blanc sur cette carte et les suivantes.

<sup>101</sup> Voir l'Annexe statistique n° 38 qui donne les chiffres détaillés avec le rappel des proportions parisiennes.

l'industrie – c'est-à-dire la première place : 60,3 % des conscrits, à peu près comme à Paris –, avec finalement un rang fort modeste des activités agricoles : un conscrit sur dix, 10,7 % exactement. Cette banlieue qualifiée encore si souvent de "rurale" à l'époque l'était donc bien peu<sup>102</sup>. Et ces travailleurs de la terre, quels qu'en soient le statut ou la spécialité, n'en restaient pas moins eux aussi groupés dans des communes limitrophes de la capitale – bien que pas tout à fait les mêmes, on le constate dans la carte suivante... –, preuve de l'intégration de l'agriculture suburbaine au marché parisien<sup>103</sup> :



**Figure 3. Répartition des conscrits de banlieue travaillant dans l'agriculture**

Il est bien difficile de dire si le fait que l'agriculture proprement dite l'emportait sur le "péri-urbain" en nombre de conscrits – c'est-à-dire la culture de plein champ sur le maraîchage ou l'horticulture – était bien le reflet de ce secteur alors si hautement commercial<sup>104</sup>. [141] Deux traits spécifiques en tout cas distinguaient les intéressés dans leur ensemble : le grand nombre de natifs de la banlieue elle-même – 65,2 % – et le grand nombre de jeunes déjà leur compte : 72,7 %. Avec l'industrie, on était bien loin de telles proportions – 35,3 % de natifs de la zone, et à peine 3 % de patrons –, mais les chiffres

<sup>102</sup> Le parti qui a été le nôtre de rattacher à l'agriculture tous les domestiques, hommes de peine et autres journaliers recrutés dans les communes de moins de 2 000 habitants – cas de 14 communes sur les 73 de la Seine en 1881 – a sans doute eu pour effet, dans le cas de la banlieue, de "gonfler" quelque peu le secteur... Dix ans plus tard, au dénombrement de 1891, la proportion d'actifs agricoles dans la banlieue de Paris n'était que 7,4 % ; voir J.-Cl. Farcy, "Banlieues 1891...", *Les premiers banlieusards, op. cit.*, p. 26-27. La banlieue était d'ailleurs un milieu très urbanisé puisque 26,3 % seulement des natifs de banlieue avaient vu le jour dans une localité de moins de 2 000 habitants...

<sup>103</sup> Soit 295 conscrits sur les 336 de la branche, sept résidaient en effet à Paris en 1880 et les autres dans une vingtaine de départements.

<sup>104</sup> Le "péri-urbain" l'emportait de très loin à Clichy, Issy-les-Moulineaux ou Montrouge, alors que les "cultivateurs" dominaient à Aubervilliers, Antony ou Montreuil – Sur cette agriculture suburbaine, voir le classique : Michel Phlipponeau, *La vie rurale de la banlieue parisienne*, 1956, 597 p.

absolus étaient là tout autres : 1 888 conscrits contre 336. Le secteur industriel pesait autant en banlieue qu'à Paris, répétons-le, mais la répartition des branches était différente, le bâtiment précédait cette fois les métaux – 27,4 % contre 24,1 % – alors que, dans la capitale, c'était l'inverse<sup>105</sup>. Signe cette fois d'une moindre qualification ouvrière ? On peut en trouver un signe tangible dans le fait qu'en banlieue, dans l'industrie, 17 % des jeunes n'hésitaient pas à se dire journaliers, contre 6 % seulement à Paris.

En matière de distribution socio-professionnelle, précisément, voici les chiffres complets :

**Tableau 1. Positions sociales des conscrits de banlieue**

	Nombre	Ban- lieue %	Paris (rappel) %
<i>Positions détaillées :</i>			
<b>Ouvriers</b>	1 979	59,8	56,4
<b>Employés</b>	502	15,2	23,5
<b>Exploitants</b>	259	7,8	0,7
<b>Indéterminés</b>	243	7,3	3,7
<b>Patrons</b>	102	3,1	2,7
<b>Militaires</b>	79	2,4	3,8
<b>Artistes</b>	53	1,6	2,9
<b>Étudiants</b>	47	1,4	4,1
<b>Domestiques</b>	9	0,3	0,3
<b>Enseignants</b>	9	0,3	0,4
<b>Sans</b>	10	0,3	1
<b>Cadres</b>	7	0,2	0,2
<b>Marins</b>	8	0,2	0,2
<b>Clergé</b>	1	-	-
	3 308	100	100
<i>Positions regroupées :</i>			
<b>Catégories sup.</b>	575	17,4	16,1
<b>Employés</b>	511	15,4	23,8
<b>Ouvriers</b>	1 979	59,8	56,4
<b>Indéterminés</b>	243	7,3	3,7
	3 308	100	100

Les jeunes conscrits de la banlieue nous donnent l'image d'une structure sociale moins diversifiée qu'à Paris : un tout petit plus d'ouvriers, très peu d'étudiants, moins d'engagés, et surtout un effectif bien plus faible d'employés ; les exploitants, en revanche, étaient nombreux – ce sont les agriculteurs dont nous parlions à l'instant, du moins les non-salariés – mais aussi les patrons, grâce essentiellement au petit commerce : leur proportion était presque égale à celle de la capitale. Le flou de certaines appellations nous a conduit, comme à Paris, à considérer certains conscrits comme de position sociale indéterminée, mais leur nombre s'avère très élevé en banlieue<sup>106</sup>. Au bas du tableau, les regroupements – opérés de même façon que pour les conscrits de Paris

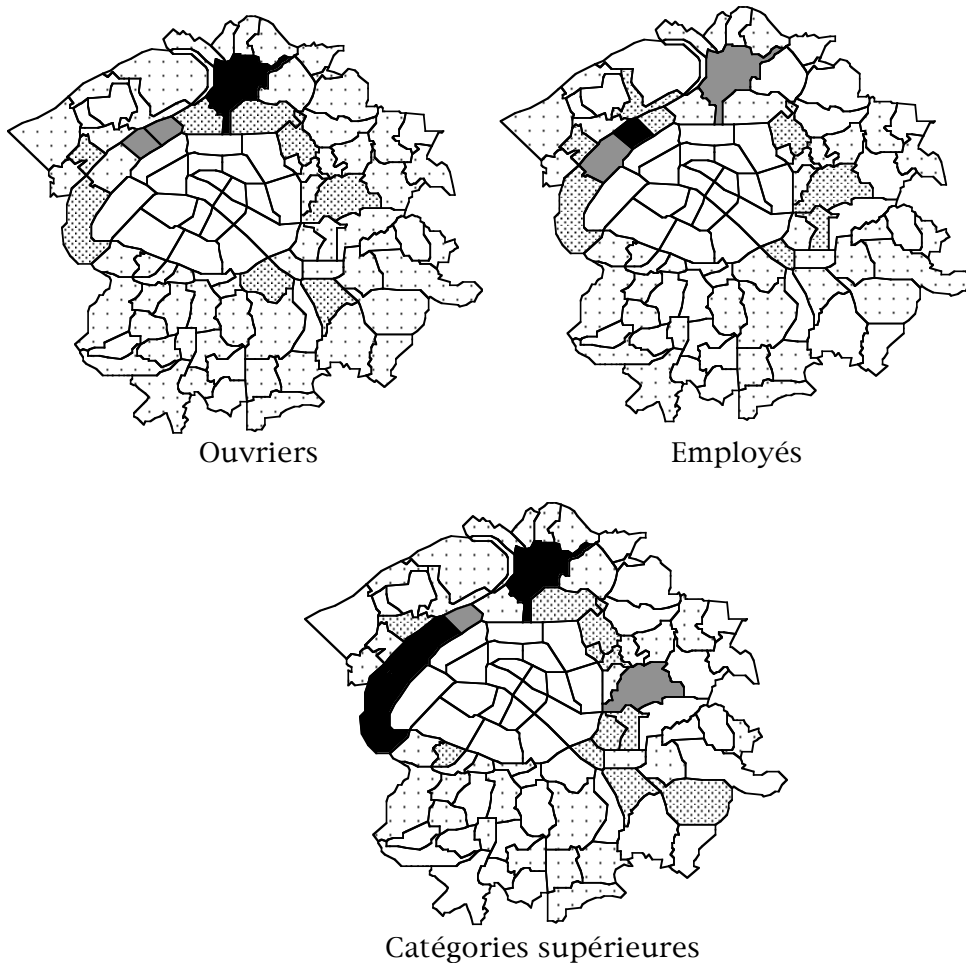
– attestent en tout cas que le contraste principal entre les jeunes actifs était la plus grande rareté des employés en banlieue, soit que les places de commis [143] dans l'industrie ou le commerce aient été réellement moins nombreuses, soit que d'autres personnes que des banlieusards de souche les occupassent<sup>107</sup>.

<sup>105</sup>Voir l'Annexe statistique n° 39 qui donne les chiffres détaillés avec le rappel des proportions parisiennes.

<sup>106</sup> Citons 42 cordonniers, 35 bouchers, 32 boulangers, et surtout 65 blanchisseurs, classés comme indéterminés par prudence, peut-être excessive, mais comment trancher entre patrons, ouvriers ou même commis dans le cas des bouchers et des épiciers ? La blanchisserie, que ce soit à Boulogne, Clichy ou Suresnes, restait bien une activité dominée par la petite entreprise (voir, pour une commune très semblable, le mémoire de maîtrise de Michèle Smith, *La blanchisserie à Sèvres (1820-1914)*, Université de Paris X-Nanterre, 1976, 128 p.). Le grand nombre des indéterminés en banlieue plaiderait pour une tonalité plus ouvrière que patronale de cette catégorie, ce qui d'ailleurs réduirait encore la part des employés.

<sup>107</sup> En effet, J.-C. Farcy arrivait pour 1891 à une proportion bien plus faible d'ouvriers – 41,3 % à peine – au sein de la population active de banlieue ("Banlieues 1891...", *art. cit.*, p. 32-33). Affaire sans doute

La distribution de ces effectifs dans l'espace banlieusard était loin d'être uniforme si l'on en croit les cartes suivantes<sup>108</sup> :



**Figure 4. Répartition des conscrits de banlieue selon la position sociale (communes de résidence en 1880)**

Les ouvriers apparaissent concentrés dans les communes du pourtour nord de Paris, à Levallois, à Clichy et surtout à Saint-Denis, avec pas moins de 206 ressortissants. Des communes industrielles comme Ivry, au sud ou Montreuil à l'est, comptaient assez peu en réalité. On retrouvait beaucoup d'employés à Levallois, mais aussi à Neuilly ; un petit contingent à Asnières annonçait le développement prochain de cette commune presque cossue de la presqu'île de Gennevilliers. Quant aux catégories supérieures,

---

d'abord de sources très dissemblables, mais ne pourrait-on pas évoquer aussi l'occupation de nombreuses places de commis et d'employés en banlieue par de jeunes migrants venus résider seuls et dont par conséquent le lieu de recrutement était ailleurs, à Paris ou en province ? En étudiant la "décohabitation" des recrues de Paris – voir le chapitre "La mobilité dans ses acteurs" – nous verrons que le cas était effectivement fréquent, mais point assez pour fonder l'idée que ces emplois étaient en fait aussi fréquents en banlieue qu'à Paris. Le comptoir restait l'apanage de l'économie parisienne.

<sup>108</sup> Pour les catégories supérieures, nous avons pris soin d'écarter les exploitants agricoles, déjà largement représentés dans la carte précédente ; d'autre part ne figurent ici que les conscrits effectivement résidents en banlieue en 1880, soit 1 756 ouvriers, 398 employés et 195 jeunes relevant des catégories supérieures

l'implantation ouest que l'on attend, de Levallois à Boulogne en passant par Neuilly, était bien là, mais Saint-Denis figurait aussi en bonne place grâce à quelques étudiants et plusieurs commerçants – cette vieille ville, du moins en son centre, n'était pas qu'ouvrière<sup>109</sup> –, ainsi que Montreuil, pour les mêmes raisons. Mais en cette carte, le plus remarquable était la discrétion des communes les plus résidentielles, dans ladite presque île ou dans la vallée de la Marne<sup>110</sup>, affaire sans doute d'époque, mais aussi d'âge de la population considérée, qui débutait dans la vie. Mais qu'en était-il pour les lieux de naissance ?

## II LA QUESTION DES ORIGINES EN BANLIEUE

Pour les banlieusards, le découpage le plus pertinent est tripartite : les natifs du lieu – entendez la banlieue en son entier –, les originaires de Paris et les naissances en province ou à l'étranger :

Tableau 2. Lieux de naissance des conscrits de banlieue

Naissance	Nombre	%
Banlieue	1 249	36,8
Paris	967	28,5
Ailleurs	1 180	34,7
	3 396	100

Si les natifs de la région l'emportaient, c'est de peu, on le voit, et ce en dépit de la jeunesse des intéressés, phénomène qui toujours dans une population favorise les

originaires du lieu. Cependant, contrairement à Paris, les ouvriers n'étaient nullement favorisés parmi les natifs – ils étaient ici 58 %, contre 59,8 des banlieusards en général –, ce sont les catégories supérieures qui apparaissent en pointe : 23 % chez les natifs de banlieue contre 17,4 en général, le secteur agricole étant en bonne partie responsable de cette surreprésentation. Phénomène complémentaire, des plus nets : l'important enracinement communal. La plupart de ces banlieusards-là – sept sur dix<sup>111</sup> – avaient vu le jour dans la commune même où ils résidaient en 1880 [145], et encore n'avons-nous pas tenu compte des naissances dans les communes scindées après 1860, Les Lilas et surtout Levallois<sup>112</sup>. L'enracinement favorisait encore les catégories supérieures, mais pas autant qu'on pourrait peut-être le penser : 25 % des natifs de la commune même de leur résidence relevaient de ces catégories, un grand nombre d'ouvriers de banlieue étaient donc nés là où ils habitaient en 1880. La proportion des conscrits originaires de leur commune variait d'ailleurs beaucoup d'un lieu à l'autre. Si on met de côté le cas de

<sup>109</sup> Sur Saint-Denis, voir la thèse de Jean-Paul Brunet, *Une banlieue ouvrière : Saint-Denis (1890-1939)*. Atelier de reproduction des thèses, Université de Lille III, 1982, 3 vol., VI-1647 p. L'analyse démographique de la thèse (notamment la première partie intitulée : "Saint-Denis à la fin du XIXe siècle") est restée inédite.

<sup>110</sup> Voir, par contraste, la carte établie par J.- C. Farcy ("Banlieues 1891... ", *art. cit.*, p. 35) pour les rentiers et propriétaires.

<sup>111</sup>. Pour 1119 conscrits nés en banlieue et résidents effectifs dans leur commune de recrutement, cette commune était celle de leur naissance dans 795 cas, soit 71 %.

<sup>112</sup> Levallois-Perret, qui ne comptait pas moins de 169 conscrits résidents en 1880, avait été créée en 1867 sur des territoires distraits de Clichy et de Neuilly ; sur Levallois, voir Patrick Hénon et Alain Thiébaud, *Levallois. Histoire d'une banlieue*. Bruxelles-Liège, P. Mardaga, 1981, 214 p.

Levallois, le chiffre moyen de population native s'établit à 30 % des résidents<sup>113</sup>. Or, cette proportion s'élevait de façon nette dans les communes les plus petites, celles comptant chacune moins de 20 résidents en 1880 : 45,8 %, mais, pour les grandes cités, dépassant la centaine de conscripts, l'amplitude du chiffre était étonnante, allant de 12,8 à Pantin à 31 à Clichy ou même 40,5 à Boulogne, en passant par 28,2 à Saint-Denis... Cette diversité, quelles qu'en soient les causes particulières, était le reflet d'une forte personnalité communale en banlieue parisienne.

Les naissances en province des conscripts de banlieue, au nombre de 1 110 – écartons 26 naissances à l'étranger –, dénotent un recrutement très localisé, dans les régions les plus proches, principalement la Basse-Seine puis le Nord :

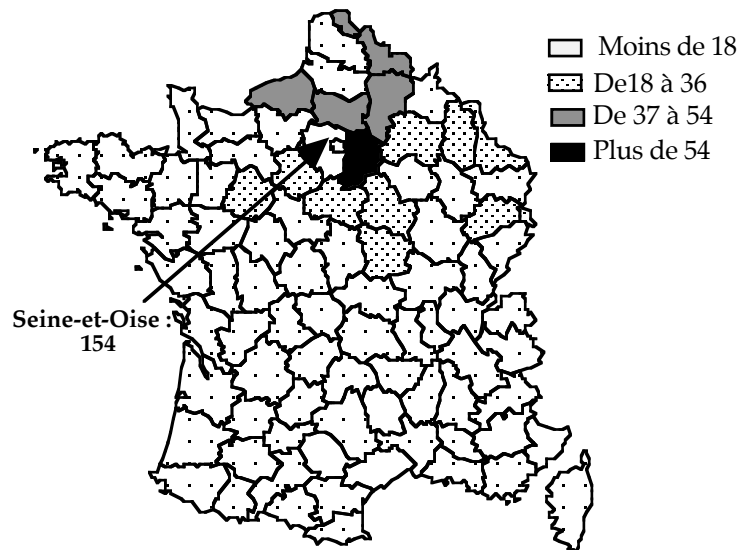


Figure 5. Carte des départements de naissance des conscripts banlieusards d'origine provinciale

Une France donc plus étriquée que celle des conscripts de Paris nés en province, et il s'agit cette fois une France majoritairement *rurale* : cas de 57,1 % de ces banlieusards. Faut-il voir dans ce fait la cause d'une surreprésentation des ouvriers dans cette catégorie de natifs : 65,2 % contre 59,8 % des banlieusards en général, ainsi que d'un net effacement des catégories supérieures, qui tombent ici à 12,6 % ? Les ouvriers étaient en tout cas les banlieusards où la souche rurale était la plus développée : 60,2 % d'entre eux avaient vus le jour dans une commune rurale. Cette moyenne n'empêche, de nouveau, une grande diversité locale : dans les plus petites communes – celles du moins où les ouvriers étaient les moins nombreux, dix ou moins de dix en 1880 – les ruraux d'origine étaient un peu plus de 68 %, alors que chez les ouvriers des cités les plus peuplées, les urbains pouvaient à l'occasion l'emporter, comme à Clichy – 23 jeunes contre 20 – ou encore à Puteaux : 24 contre 15<sup>114</sup>. Le scénario dominant en banlieue, plus "classique"

<sup>113</sup> Soit, comme il est normal, un chiffre plus élevé – conséquence de la jeunesse de l'échantillon considéré – que dans l'ensemble de la population : 18,9 % en 1891 selon J.-C. Farcy (dans "Banlieue 1891...", *op.cit.*, p. 42-45).

<sup>114</sup> Est-ce la prédominance des métaux dans les activités industrielles de ces deux communes qui expliquent le phénomène ? Le nombre des intéressés est bien trop faible pour qu'on l'affirme. En tout cas,

qu'à Paris – des ouvriers très souvent nés en province et en grande majorité à la campagne – n'excluait pas bien des variantes locales.

Reste le courant parisien dont l'importance chez nos conscrits – 28,5 % du contingent – serait la preuve, s'il en était encore besoin, du rôle fondamental joué par la capitale dans le peuplement de sa banlieue. Cette proportion est supérieure à celle donnée par les recensements de l'époque, et même très supérieure si l'on songe que ceux-ci ne détaillaient pas entre naissance à Paris et naissance dans une autre commune de banlieue ; ainsi, pour 1891, il conviendrait de ramener, au sein de la population de banlieue, la proportion des naissances effectives à Paris de 25,4 % à quelque 14,8 %<sup>115</sup>... Notre chiffre témoigne en tout cas de la fréquence du cas de familles sans doute d'origine provinciale, mais installées à Paris – c'est précisément ce dont témoigne la naissance des fils – puis passées en banlieue. Le mouvement s'était semble-t-il accéléré dans les années 1870 puisque les conscrits de banlieue des classes 1868-1869, étudiés aussi par Soudjian, n'étaient alors que 20,2 % à avoir vu le jour à Paris<sup>116</sup>.

D'autre part ce courant apparaît socialement très "typé" puisqu'il donne des conscrits où les employés cette fois étaient sur-représentés [146-147] : 21,9 % contre 15,4 % des conscrits banlieusards en leur ensemble. Sur dix conscrits recensés en banlieue et relevant des professions du comptoir ou de la boutique, quatre étaient nés à Paris. Ces chiffres n'ont rien d'étonnant, ils vont dans le sens de ce que nous avons toujours soutenu : l'existence au moins jusqu'en 1900, d'une nette bouderie des ouvriers de Paris vis-à-vis de la banlieue – pour eux une destination plus contrainte que choisie –, et donc une prédominance des non-manuels chez les transfuges de la capitale<sup>117</sup>. Il est vrai que nous nous situons au niveau des fils, et non des parents, c'est-à-dire de ceux qui décidèrent du départ, mais cela n'enlève rien à notre remarque sur ce courant. Le caractère sélectif de l'installation en banlieue pourrait peut-être se lire dans cet autre fait qu'en banlieue, les conscrits ouvriers d'origine parisienne – il y en avait... – semblent plus qualifiés que leurs camarades nés sur place ou en province : les métaux l'emportaient sur le bâtiment dans les métiers déclarés par eux, les métaux fins arrivaient même en troisième position... Dire qu'en banlieue les bonnes places étaient réservées aux Parisiens d'origine serait très excessif, mais non dénué d'une certaine vérité.

Au total, en banlieue, chez les conscrits, origine et statut social était en nette correspondance. Les jeunes relevant des catégories supérieures – exploitants et gens à leur compte – appartenaient à des familles manifestement enracinées ; les ouvriers, quand ils n'étaient pas, eux aussi, de souche locale venaient d'une France rurale assez proche, et c'était le courant parisien qui donnait le ton chez les employés.

Mais de quel poids pouvaient peser ces origines sur ce que le document nous apprend par ailleurs sur ces jeunes ? Voyons d'abord la situation familiale et

---

à Saint-Denis, la souche rurale l'emportait bien : 63 conscrits contre 42 ; même balance à Aubervilliers : 27 contre 7.

<sup>115</sup> Toujours selon J.-C. Farcy "Banlieue 1891...", *op.cit.*, p. 47 .

<sup>116</sup> G. Soudjian, *La population parisienne à la fin du Second Empire d'après les archives du recrutement militaire*, *op. cit.*, p. 93-94. Le calcul est fait sur 1 525 conscrits.

<sup>117</sup> Voir notre synthèse sur ce point, A. Faure, "Transfuges et colons : le rôle des Parisiens dans le peuplement des banlieues (1880-1914)", J.-P. Brunet dir., *Immigration, vie politique et populisme en banlieue parisienne*, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 29-48.

l'instruction. Côté famille, la situation des jeunes était sinon favorable, du moins un peu plus favorable qu'à Paris<sup>118</sup> :

**Tableau 3. Existence ou non des parents chez les conscrits de banlieue**

	%	Paris (rappel) %
<b>Ayant parents ou tuteur</b>	64,2	59,8
<b>Un parent décédé</b>	31	33,8
<b>Orphelins</b>	4,8	6,4

En banlieue, donc, légèrement moins d'orphelins, et plus de familles complètes. En cas de famille incomplète, c'est le père, là aussi, qui manquait le plus souvent, deux fois plus souvent que la mère<sup>119</sup>.

Pour le degré d'instruction, par contre, la banlieue se classait loin derrière la capitale<sup>120</sup> :

**Tableau 4. Degré d'instruction des conscrits de banlieue**

	Banlieue %	Paris (rappel) %
<b>Illettrés</b>	11,3	6,7
<b>Primaires</b>	86,2	89,3
<b>Diplômés</b>	2,5	4

Un taux d'illettrisme de près du double, voilà qui est considérable, même si la banlieue apparaît globalement moins mal lotie que la plupart des départements de notre échantillon<sup>121</sup>. [148]

Comme pour Paris, nous constatons que sur ces deux points – l'état de la cellule familiale et de la proportion d'illettrés –, les chiffres variaient principalement en fonction de la classe sociale et non du milieu de naissance. Les conscrits ayant leurs deux parents étaient 67 % chez les employés ou les catégories supérieures – 69,5 % même chez les exploitants agricoles –, mais seulement 62,3 % chez les ouvriers. Comme les jeunes employés étaient nombreux à être nés à Paris, on note sans surprise un taux assez favorable chez les Parisiens de naissance en général – 66 % –, mais entre banlieusards et provinciaux de naissance la différence était faible : respectivement, 64,2 et 63 %. Même phénomène pour l'instruction, plus net encore. La proportion de conscrits ne sachant ni lire ni écrire montait à 15 % juste chez les ouvriers, mais ne dépassait pas 5,7 % chez les exploitants et les jeunes à leur compte et même tombait à 1,2 % chez les employés. Selon la naissance, par contre, la hiérarchie était bien plus estompée : 9,5 % de conscrits illettrés chez les natifs de Paris, 10,7 chez les banlieusards de naissance et 13,2 % chez les provinciaux de naissance. Chaque catégorie d'originaires prenait la couleur de la classe sociale qui l'emportait en son sein : les employés pour les originaires de la capitale, les catégories supérieures pour les autochtones et les ouvriers pour les provinciaux d'origine. C'est la classe qui déteignait sur l'origine, et non l'inverse.

Mais à Paris nous avons constaté que dans les mesures de nature physique, l'origine, à statut socio-professionnel égal, comptait autant que la classe sociale : les natifs de la ville même apparaissant plus chétifs que les allogènes, résultat à la fois de la dureté des conditions de vie dans l'enfance pour les natifs et de la grande vigueur des

<sup>118</sup> Voir les chiffres détaillés dans l'Annexe statistique n° 40. En banlieue, aucun conscrit n'était marié.

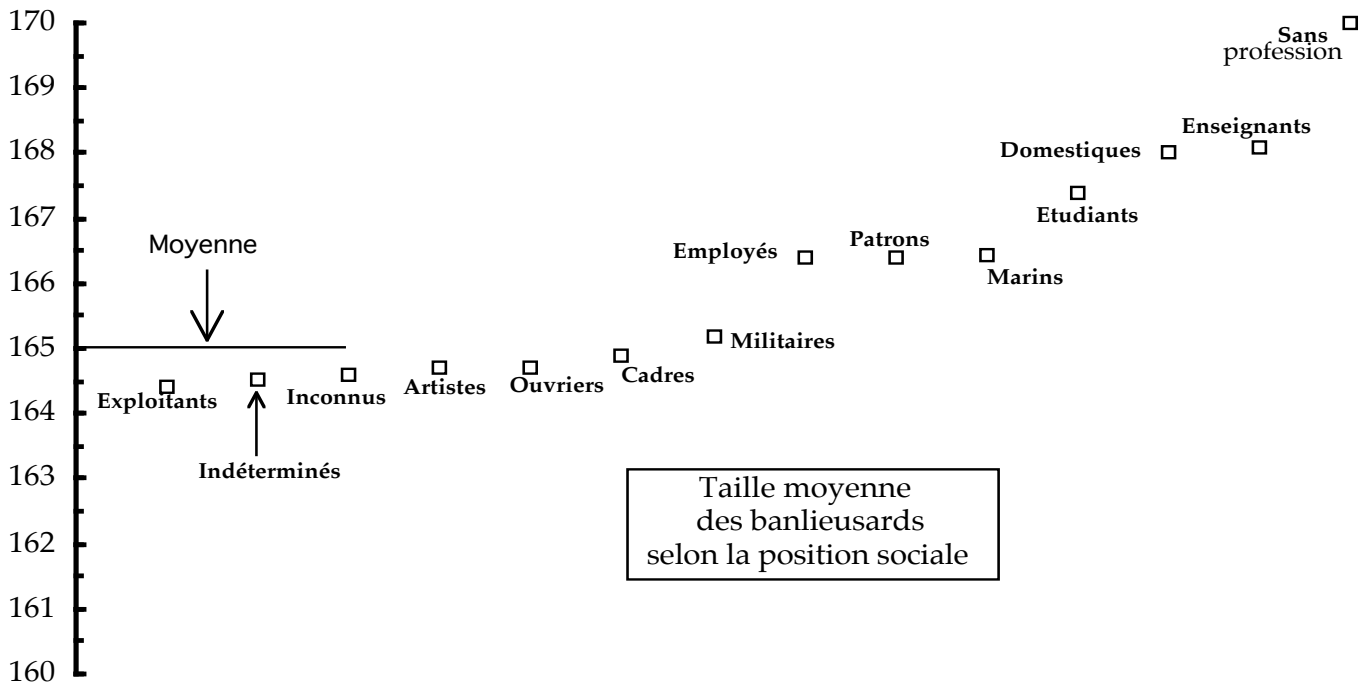
<sup>119</sup> 20,9 % de ces jeunes n'avaient plus leur père (22,8 % à Paris).

<sup>120</sup> Le degré d'instruction manque dans 879 cas, soit 25,9 % des conscrits de banlieue.

<sup>121</sup> Rappelons que le taux national – qui semble beaucoup enjoliver la réalité – était de 14,3 % pour toute la classe 1880. Longtemps, on trouvera çà et là en banlieue ouvrière des taux très forts d'illettrisme, comme dans le cas des "Passages" de Levallois étudié par Patrick Gervaise : 21 % d'illettrés pour les années 1876-1889... (P. Gervaise, *Les Passages" à Levallois-Perret. Quartier populaire, quartier de la "Zone" (1826-1972)*. Thèse de doctorat nouveau régime, Université de Paris VII, 1986, p. 756).

migrants attirés à Paris même. En banlieue, cette fois, rien de tel. Les indicateurs dont nous disposons pour juger de l'état physique des conscrits, à savoir la taille et les résultats du conseil de révision, montrent que, là, les clivages entre les jeunes restaient fondamentalement de nature sociale ; ou bien si l'origine jouait, c'était de la même façon que pour l'instruction et le sort des parents, c'est-à-dire à travers le filtre de la catégorie sociale. Voyons cela de plus près.

La taille ? Voici comment en variait la moyenne d'une catégorie sociale à l'autre<sup>122</sup> [149] :



**Figure 6. Taille moyenne des conscrits de banlieue selon la position sociale**

La hiérarchie est sans surprise, à l'exception des domestiques, assez bien placés sous la toise, et surtout des exploitants agricoles, les plus petits des banlieusards ! Étonnante situation pour des gens réputés déjà à leur compte, pour beaucoup sans doute des héritiers – ou plutôt futurs héritiers – et, on l'a vu aussi, nés souvent dans la commune où il résidaient en 1880... Alors, un effet de la naissance ? Pour eux, nous n'y croyons guère. Acceptons le fait sans l'expliquer, pour constater que si les catégories supérieures en leur ensemble dépassaient bien les ouvriers – 165,3 cm contre 164,6 cm – elles étaient bel et bien surclassées par les employés, 166,5 cm. Songeons que chez les employés, la proportion de "grands" était de plus du tiers – 37,4 % –, et de seulement un quart – 25,7 % – chez les ouvriers<sup>123</sup>... On voit à quel point la taille pouvait refléter la condition sociale, et ici indépendamment de l'origine : 164,8 cm pour les originaires de

<sup>122</sup> Voir les chiffres détaillés dans l'Annexe statistique n° 41

<sup>123</sup> 30 % pour les conscrits relevant des catégories supérieures.

banlieue, 165 cm pour les natifs de Paris et 165,3 cm pour les provinciaux de naissance, voilà qui n'autorise guère à parler du poids de la naissance : à Paris – et sur de plus grands chiffres – on pouvait constater entre les originaires une différence au moins égale à un centimètre. Le tableau suivant, où figure la variation de la taille en fonction à la fois de la naissance et de l'appartenance sociale, achèvera la démonstration :

	Naissance					
	Banlieue	Paris	Hors Seine	Banlieue	Paris	Hors Seine
	Nombre			Taille moyenne		
<b>Catégories supérieures</b>	262	124	134	165,2	164,9	165,6
<b>Employés</b>	112	197	173	166,7	166,2	166,6
<b>Ouvriers</b>	681	506	698	164,2	164,9	164,9
<b>Indéterminés</b>	115	56	61	165	163,3	164,8

Tableau 5. Taille moyenne (en cm) en fonction de la catégorie sociale et de la naissance chez les conscrits de banlieue

Sauf il est vrai chez les indéterminés, la stature apparaît peu influencée par la naissance : la taille restait une affaire de classe.

Il en allait de même pour l'état physique de ces jeunes, tout au moins d'après ce que la source nous en dévoile. Les exemptions de service touchèrent 14,8 % d'entre eux<sup>124</sup>. Les provinciaux de naissance se singularisaient avec une pointe à 15,7 %, mais c'était là un simple effet de la hiérarchie sociale [150] puisque les ouvriers, très nombreux chez les non natifs de la Seine, étaient aussi la catégorie la plus fréquemment exemptée :

Tableau 6. Taux d'exemption et taux des services auxiliaires en fonction de la catégorie sociale chez les conscrits de banlieue

	Répartition à 20 ans		Exemptés %	Service auxiliaire %
	Nombre	%		
<b>Catégories supérieures</b>	575	17,4	14	13,3
<b>Employés</b>	511	15,4	17,2	18,6
<b>Ouvriers</b>	1979	59,8	62,4	61,3
<b>Indéterminés</b>	243	7,3	6,4	7,9

Pour les banlieusards versés dans les services auxiliaires – une décision qui toucha 7,4 % du contingent<sup>125</sup> – l'origine semble sans influence sur cette proportion. Seuls les Parisiens de naissance étaient plus concernés, puisque ce fut le cas de 8,2 % d'entre eux. Il faut probablement en voir la cause dans le léger relèvement des employés touchés par cette décision, comme il ressort du tableau précédent, où, quoiqu'il en soit, la hiérarchie sociale restait bien visible.

Mais quant aux affections elles-mêmes à l'origine de l'exemption ou de l'auxiliariat ?

<sup>124</sup> A Paris, la proportion s'élevait, rappelons-le, à 15,6 %.

<sup>125</sup> Proportion strictement identique à celle de Paris cette fois.

En voici le tableau :

**Tableau 7. Répartition des types d'atteintes justifiant l'exemption ou le versement dans les services auxiliaires**

Types d'atteintes	Exemptés %	Service auxiliaire %	Ensemble %
<b>Faiblesse et mauvais développement</b>	21,3	25,7	22,8
<b>Atteintes à la locomotion</b>	19,1	22,1	20,1
<b>Atteintes à la vision</b>	14,1	15,4	14,6
<b>Hernies</b>	10	13	11
<b>Tuberculoses</b>	5,8	-	3,8
<b>Atteintes cardio-pulmonaires non tuberculeuses</b>	6,4	0,8	4,5
<b>Varices-ulcères-phlébite</b>	3,6	7,1	4,8
<b>Atteintes à l'audition</b>	4,2	2,8	3,7
<b>Cicatrices et brûlures</b>	2,4	4	2,9
<b>Atteintes dermatologiques</b>	2	1,2	1,7
<b>Atteintes aux organes génitaux externes</b>	2,8	4,3	3,3
<b>Atteintes neurologiques</b>	1,6	-	1,1
<b>Atteintes diverses ou non précisées</b>	6,8	3,6	5,7
<b>Total</b>	100	100	100

Seules des nuances séparaient conscrits de banlieue et conscrits de Paris. Un peu plus de hernies, mais un peu moins de tuberculose chez les exemptés suburbains, et, pour les services auxiliaires, moins de constitution faible et mal développée qu'à Paris, ce qui, au total, donne l'impression d'une jeunesse physiquement un peu plus saine que celle vivant à Paris.

La banlieue ne développait pas cette "personnalité" dramatique caractéristique de Paris, qui mettait à mal ses natifs, une ombre dans la clarté de la grande ville, qui savait aussi leur dispenser autre chose. Songeons au degré d'instruction, si pâle en banlieue par rapport à la capitale. Cette banalité "heureuse", la banlieue le devait à son caractère de peuplement plus classique [151] : carrefour migratoire, des Parisiens et des provinciaux d'origine venaient y côtoyer des natifs, rejets bien souvent de l'élite locale, pas systématiquement favorisés, si l'on croit cet enseignement de la taille... Chaque courant avait en tout cas son allure propre, et pour les jeunes nés en province, on aura noté qu'ils n'avaient pas de caractère physique bien tranché, à la différence des jeunes provinciaux se retrouvant à Paris, comme si s'installer en banlieue ou s'installer *intra muros* ne relevait pas tout à fait des mêmes populations...

Voilà qui nous introduit on ne peut mieux au premier temps de notre recherche, le départ de la province.